



DANS UN MESSAGE À LA NATION BOUTEFLIKA VANTE LE BILAN DE SES 20 ANS À LA TÊTE DE L'ALGÉRIE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3531 | Ven. 2- Sam. 3 novembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

KARATÉ



LAMYA MATOUB, MAÎTRESSE EN CLASSES ET EN ARTS MARTIAUX

Page 12-13

ELECTIONS SÉNATORIALES

LE FLN MET LE CAP

Page 3

UN 5^e MANDAT EN 2019

L'UGTA et le FCE rejoignent le front populaire de Bouteflika



Page 5

BOYCOTT DES COURS D'ARABE EN KABYLIE



LES MISES EN GARDE DE BENGHABRIT

Page 3

SAHARA OCCIDENTAL

LE MAKHZEN PERD SA BATAILLE DIPLOMATIQUE CONTRE L'ALGÉRIE

Page 3





2

**réseaux de dealers
démantelés dans la
wilaya de
Boumerdès.**

20

**blessés, dont 15
policiers, déplorés
dans une attaque
terroriste à Tunis.**

117

**projets Ansej créés
en neuf mois dans
la wilaya de Tizi-
Ouzou.**

Ateliers d'écriture au Sila avec la participation de spécialistes chinois

La 23^e session du Salon international du livre à Alger (Sila), prévu du 29 octobre au 10 novembre, verra l'organisation de journées dédiées à des ateliers d'écriture animés par des spécialistes venus de Chine, invitée d'honneur cette année. S'exprimant lors d'une conférence de presse le commissaire du Sila, Hamidou Messaoudi a précisé que cette activité "portera sur tous les aspects de l'écriture du livre, à savoir l'édition, les droits d'auteurs et la traduction". Invitée d'honneur du Sila 2018, la Chine exposera plus de 2500 titres en mandarin et pas moins de 7.500 œuvres traduites en arabe et en français, dont les thèmes ont trait à la culture chinoise ancestrale, la littérature et les livres enfants, à l'exemple de *Le livre de l'Emir : Les sentiers des portes de fer*, une œuvre du romancier Ouassini Laredj, traduite en chinois. Ce salon sera, également, animé par de nombreuses œuvres d'écrivains chinois notamment celles traduites en arabe, outre les expositions de photos et de films chinois. Aussi, plus de 90 invités entre écrivains,



romanciers et historiens seront à ce rendez-vous livresque. Le commissaire du salon a fait état de "l'exclusion de 20 maisons d'édition arabes" pour entorse au règlement intérieur du salon, précisant que la commission de lecture "a émis des réserves sur 54 titres", certains non déclarés et d'autres "présentant des contenus racistes ou violents".

Alger accueille un séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité



Un séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité, organisé par le Conseil constitutionnel, a débuté ses travaux, mardi à Alger, pour examiner les mécanismes de ce dispositif réglementaire.

Le principe d'exception d'inconstitutionnalité, avait été consacré par la Constitution révisée, en 2016, et devrait être effectif à partir de mars 2019. La rencontre représente une opportunité d'explicitier le concept d'exception d'inconstitutionnalité, une procédure permettant à l'une des parties d'un procès de contester une disposition législative, si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution.

Les modalités d'application de ce principe, introduit pour la première fois en Algérie dans le cadre de la promotion des droits de l'Homme et des droits des justiciables, ont été consacrés par la Loi organique 18 -16 du 2 septembre 2018, fixant ses modalités de sa mise en œuvre.

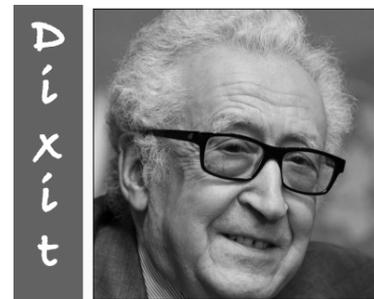
Les dispositions, pouvant être soulevée au titre de l'exception d'inconstitutionnalité, doivent être de nature législative, votées par le Parlement et promulguées par le président de la République.

Ewchouage d'un voilier belge sur les côtes oranaises

Un voilier battant pavillon belge qui naviguait en Méditerranée a échoué sur la côte rocheuse l'Ilorat, à Cap Falcon, dans la daïra de Aïn el- Turck, a indiqué mardi à l'APS le chef de l'unité marine de la Protection civile au port d'Oran, le lieutenant Madjid Benatia. La disparition de ce voilier a été ultérieurement signalée par les autorités espagnoles avant d'être découvert, lundi après-midi, sur la côte oranaise, a précisé le même responsable, ajoutant que l'embarcation aurait quitté les côtes espagnoles avant de faire naufrage en plein Méditerranée. Une équipe de plongeurs de la Protection civile a effectué, lundi dernier, une virée de reconnaissance, dans la partie immergée du voilier et aux alentours sans découvrir heureusement de corps. "L'embarcation était vide", a ainsi assuré le lieutenant Benattia. Le voilier, long de 12 mètres, emporté par les courants jusqu'à la plage rocheuse de l'Ilorat, avait les voiles hissées et complètement déchirées, ce qui indique qu'il naviguait quand il a fait naufrage. L'unité marine de la Protection civile d'Oran, qui intervient sur une façade maritime longue de 120 kilomètres, a également effec-



tué, au cours des dernières 48 heures, trois interventions pour renflouer trois embarcations noyées au port d'Oran, en l'occurrence un glisseur et deux bateaux de plaisance, qui ont fini au fond de l'eau à cause des intempéries. L'unité marine de la Protection civile a effectué des interventions pour les renflouer.



LAKHDAR BRAHIMI

"Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a accompli beaucoup d'exploits et s'est illustré lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères durant les années 70, alors qu'il présidait l'Assemblée générale des Nations unies, permettant l'entrée du leader charismatique palestinien Yasser Arafat dans les travées de l'Onu et de chasser les représentants sud-africains qui incarnaient le régime de l'Apartheid."

Bientôt un chewing-gum qui ne perd jamais son goût ?

Peu importe le parfum ou la marque : après quelques minutes de mastication, les chewing-gums n'ont plus de goût. Un problème que des scientifiques japonais des universités de Meiji et de Tokyo sont en passe de résoudre, avec la création du - chewing-gum électrique -. Ce dernier permettrait de conserver la saveur de la pâte à mâcher aussi longtemps que dure la mastication. Ce chewing-gum serait en réalité sans goût, mais il pourrait envoyer de petites impulsions électriques aux récepteurs gustatifs de la langue, simulant ainsi une sensation de saveur. Pour mettre au point cette pâte à mâcher innovante, les chercheurs utilisent la - piézoélectricité -, qui désigne la propriété de certains corps de se polariser électriquement sous l'action d'une force. Dans ce cas précis, la matière piézoélectrique de 1,5 cm qui fait office de chewing-gum a été emballée dans un film plastique pour éviter les courts-circuits avec la salive pendant qu'elle est mâchée. Ce chewing-gum a été testé par 80 cobayes.

Un "spectre" filmé dans un bar dans le style du Titanic

Un couple d'amoureux est resté terrifié après avoir découvert sur des clichés ce qu'il pensait être le fantôme du capitaine du Titanic qu'il a pris en photo dans un pub historique décoré pour ressembler au navire légendaire.

Le couple, âgé de 34 ans, était en voyage à Belfast, en Irlande du Nord, lorsqu'il a visité le pub de la ville, le Robinsons rempli à craquer de souvenirs originaux de ce voyage, dont des lettres et des cartes postales, relate le quotidien The Mirror. Sans se douter de rien, Cheryl et Luke Arkless ont voulu prendre des photos.

"Ma belle-mère a fait trois photos de moi avec mon mari en quelques secondes. Nous avons senti comme un froid dans notre dos mais nous n'avons vu personne", a expliqué Cheryl.

En prenant leur avion pour rentrer chez eux, Cheryl et Luke ont décidé de regarder leurs photos de vacances. En tombant sur celles qui avaient été faites dans ce pub, ils ont remarqué quelque chose de flou à l'arrière-plan de leur photo.

"Mon mari a dit que cela doit être probablement une personne passant rapidement derrière nous. Le problème c'est que tout autour est bien net sauf cette tâche", a insisté Cheryl qui ne croient pas aux explications de son compagnon.

Finalement, le couple a avoué qu'ils avaient beaucoup plus de questions que de réponses concernant cette affaire.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Le FLN met le cap

Les préparatifs du parti du FLN pour les élections sénatoriales prévues à la fin du mois de décembre prochain s'accroissent. Entamés il y a déjà quelques temps, ces préparatifs vont franchir une nouvelle étape dès aujourd'hui samedi.

PAR KAMAL HAMED

En effet le secrétaire général du parti Djamel Ould Abbas, va initier une série de rencontres avec les élus locaux. Le point de départ de ces rendez-vous sera en effet donné à partir de la capitale, Alger, ou le chef de file du FLN tiendra dans l'après midi d'aujourd'hui une réunion avec les élus locaux à l'effet, sans doute, de les instruire sur l'enjeu de cette échéance électorale d'une si grande portée. Le vieux parti accorde une grande importance à ces élections qui verront, ainsi, le renouvellement partiel de la moitié des membres du Conseil de la nation. Pour cette échéance 48 sièges seront



mis en jeu et la bataille promet d'être très ardue entre le FLN et son rival de toujours, le RND. Djamel Ould Abbas, qui ira donc à la rencontre des élus locaux de son parti puisque des rencontres similaires à celle qui aura lieu à Alger sont prévues un peu partout sur l'ensemble du territoire, n'a eu de cesse de rappeler la nécessité de sortir victorieux de ce rendez-vous électoral combien crucial. Ould Abbas profitera de ses rendez-vous pour mobiliser ses troupes et il ne manquera pas aussi de faire l'apologie de la discipline parti-

sane indispensable en pareille circonstance pour espérer glaner le maximum d'acquis. Toute perte de voix servira, inéluctablement, le RND dont les élus locaux, comme ils ont eu à le confirmer lors des précédents scrutins, sont beaucoup plus disciplinés. Le SG du FLN a, en vérité, commencé l'offensive en direction de ses élus un peu plus tôt puisque il a donné des aperçus sur le comment garantir la victoire et surtout rectifier les erreurs du passé. A ce titre il a notamment évoqué l'épineuse question de l'achat des voix plus com-

munément appelé la « Chkara ». « Nous ne vendrons pas notre dignité pour un poste de 10 ou 100, soyez vigilants, nous lutterons contre toute tentative de corruption » a-t-il indiqué il y a quelques semaines. Il faut dire que la « chkara » est devenue une pratique courante lors de toutes les élections. Un fléau maintes fois dénoncé, mais qui semble s'être enraciné dans les mœurs politiques. Il touche toutes les formations politiques et pas seulement le vieux parti. Mais Ould Abbas n'a pas que cette épine à enlever puisque il aura fort à faire avec les ambitions des uns et des autres. Le FLN a toujours souffert de la multiplication des candidatures en son sein. Un phénomène atténué quelque peu lorsque la direction du parti a mis en place les élections primaires pour départager les candidats. Autant dire que la partie ne s'annonce pas de tout repos pour Djamel Ould Abbas et l'état major du FLN qui craignent aussi les candidats dont la fidélité n'est pas fiable. Ce d'autant que le RND est toujours à l'affut.

K. H.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Makhzen perd sa bataille diplomatique contre l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le roi et sa cour ont en rêvé, mais le Conseil de sécurité ne l'a pas fait ! L'Algérie reste plus que jamais dans son statut de «pays voisin» et non pas «partie prenante» dans le conflit bilatéral entre le Maroc et le Sahara occidental.

Le Conseil de sécurité l'a réaffirmé mercredi passé dans sa résolution 2440. Celle-ci insiste clairement à séparer les «parties» des «pays voisins». On y lit notamment que la résolution a trouvé une solution en «engageant les parties, dans ce contexte, à faire preuve d'une plus grande volonté politique de parvenir à une solution» et «encourageant en outre les pays voisins à contribuer au processus politique».

Clair, net et précis s'agissant du statut de l'Algérie aux yeux des quinze membres du Conseil de sécurité, au grand dam du makhzen qui tente maladroitement

d'en faire une lecture fautive pour les besoins d'une propagande interne.

En effet, son irascible représentant à l'ONU, le fameux Omar Hilale, n'a pas eu froid aux yeux pour rire, pour se féliciter devant la presse à New York. Pour lui l'adoption de cette nouvelle résolution constitue «un développement majeur dans la gestion de la question du Sahara Marocain par le Conseil de Sécurité. Elle a introduit des nouveautés, confirmé des réalités et réaffirmé des paramètres fondamentaux». Omar Hilale poussera le bouchon trop loin jusqu'à conclure que le nouveau texte de l'ONU «consacre, pour la première fois, l'Algérie comme partie principale dans le processus politique», soulignant que "le pays voisin participera à cette réunion (Genève les 5 et 6 décembre), avec la même qualité que le Maroc et la Mauritanie».

-Le conflit est bilatéral selon la résolution 2224

Or, la résolution 2224 n'a absolument pas touché aux paramètres fondamentaux du conflit, mis à part la réduction de la durée du mandat de la Minurso, réduit à six mois au lieu d'une année. En revanche, le Conseil de sécurité a réitéré clairement que le conflit oppose bien le Maroc en sa qualité de puissance occupante et le Polisario qui lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui. C'était en anglais et en français dans le texte !

L'Algérie a d'ailleurs rapidement pris acte des stipulations de cette résolution du Conseil de sécurité qui a, ses yeux, consacré «une fois de plus, l'exercice par le peuple du Sahara Occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination comme la seule voie à même de mettre un terme définitif au conflit qui oppose depuis plus de quarante ans le peuple du Sahara occidental au Royaume du Maroc».

Dans un communiqué rendu public

hier, le ministère des affaires étrangères a relevé que le Conseil de Sécurité «appelle de nouveau les deux parties au conflit qu'il a clairement identifiées, à savoir le Royaume du Maroc et le Front Polisario à reprendre les négociations directes sans conditions préalables et de bonne foi, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Il est évident que le Maroc qui vient de perdre une autre bataille diplomatique après avoir multiplié le lobbying et mis des millions de dollars ne veut pas s'avouer vaincu. Mais les médias marocains ne se font d'illusions quant aux préconisations de la résolution 2224.

L. B.

BOYCOTT DES COURS D'ARABE EN KABYLIE

Les mises en garde de Benghabrit

PAR CHAHINE ASOUATI

Le ministère de l'Education nationale (MEN) a rompu le silence, mercredi soir, au sujet des actions de protestations en faveur de la généralisation de l'enseignement du Tamazight dans tous les pays observés par des collégiens et des lycéens en Kabylie depuis plusieurs jours en appelant les mesures prises et celles à prendre dans le cadre de la promotion de cette langue depuis qu'elle est devenue la deuxième langue officielle en Algérie. Dans le communiqué rendu public à ce propos, le MEN "rassure toute la com-

munauté éducative. Le socle législatif de la langue amazighe est assuré aujourd'hui au niveau le plus élevé de nos textes: la Constitution" et qu'il s'attelle "à faire de Tamazight une langue à part entière du paysage éducatif national", rappelant que le secteur a fait des efforts "importants et continus" pour la promotion de l'enseignement de Tamazight. Il a dans ce sens relevé que depuis 2014, l'enseignement de Tamazight "connaît une dynamique soutenue pour sa généralisation et son élargissement comme cela est clairement stipulé dans la circulaire-cadre de cette année scolaire 2018-2019". Le MEN rappelle que

"l'élargissement de l'enseignement de Tamazight de 11 wilayas en 2014 à 43 wilayas cette année, l'élaboration de manuels de Tamazight en caractère arabe, tifinagh et latin ainsi que des anthologies littéraires scolaires de Tamazight, affirmant que toutes les demandes pour l'ouverture de classes d'enseignement de Tamazight ont été satisfaites".

Pour le département de Nouria Benghabrit, "le temps aujourd'hui est au travail pédagogique sur le terrain. Il faut aujourd'hui assurer la continuité dans l'encadrement des enseignants par une formation de qualité pour faire que sur le terrain

cette langue, dans sa diversité, prenne la place qui lui revient, c'est-à-dire langue nationale et officielle", tout en soulignant qu'"aucun n'a intérêt à instrumentaliser l'école ou sur-politiser la question des langues". La ministre de l'Education nationale "en appelle, aujourd'hui, à la générosité et à l'engagement traditionnel des enseignants pour rattraper les cours perdus par les élèves des établissements ayant connu une perturbation des cours", conclut le communiqué.

C. A.

Message de Bouteflika à l'occasion du 1^{er} Novembre

le président Abdelaziz Bouteflika a adressé ce mercredi 31 octobre, un message à la nation, à l'occasion du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution, dont la traduction a été diffusée via l'agence officielle :

au nom d'Allah clément et miséricordieux, que les prières et la paix d'Allah soient sur son messager,

mesdames, messieurs,

l'Algérie célébrera, demain, le soixante quatrième anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de novembre, la célébration la plus significative de notre histoire contemporaine. En effet, le glorieux 1^{er} novembre est le jour où notre peuple a décrété qu'il briserait les chaînes du colonialisme inique consentant tant de sacrifices pour le recouvrement de sa liberté spoliée et sa souveraineté nationale confisquée. Oui, mesdames et messieurs, la glorieuse révolution de novembre a été une épopée pleine de sacrifices consentis par notre peuple tout au long d'une éprouvante guerre, qui a duré huit années, opposant nos populations animées d'une volonté inébranlable et d'une profonde foi en Dieu, d'une part à une puissance militaire appuyée par tous les moyens de l'alliance atlantique, d'autre part. Mais, Allah, le tout-puissant, a voulu que cette guerre non-égale se solde par la victoire de l'Algérie, même si elle nous a coûté un million et demi de chahid, des millions de blessés, d'invalides, de déplacés, d'orphelins, de veuves, ainsi que des milliers de villages détruits et des centaines de forêts brûlées par les bombardements au napalm, utilisés avec une férocité démesurée, sans oublier la torture dans les formes les plus abjectes que connues l'humanité, au fil des siècles.

Cette fête nationale est l'occasion de nous recueillir, avec piété et déférence, à la mémoire de tous nos valeureux chahada, qui, par devoir suprême, ont sacrifié leurs vies pour la liberté de notre peuple et de notre pays. De même, que j'adresse, en votre nom tous, mes salutations et mes hommages à mes compagnons d'armes parmi les vaillants moudjahidines et moudjahidates en leur souhaitant bonne santé et bien-être et en minclinant à la mémoire de ceux qui ont rejoint leurs dernières demeures.

mesdames, messieurs,

la révolution du 1^{er} novembre a été le couronnement de la farouche résistance opposée par notre vaillant peuple depuis l'invasion de notre pays par la force coloniale. L'Algérie a fait montre, tout au long d'un siècle et demi, d'une héroïque résistance face à l'arrogance des armées d'occupant, et notre peuple est demeuré attaché à la défense de sa liberté, des décennies et des décennies, à travers les révolutions et des soulèvements populaires dans toutes les régions du pays.

Parmi ces sursauts populaires, celui du 8 mai 1945, une station phare et douloureuse de notre histoire contemporaine qui a valu à l'Algérie des dizaines de milliers de chahid. Une station qui a, définitivement, convaincu notre peuple que le colonisateur brutal ne reconnaîtra jamais nos droits, ce fut, alors, l'étincelle qui a déclenché notre révolution sacrée pour la libération.

L'exploit a été tel, que cette révolution a permis de graver le nom de l'Algérie sur le registre dor des nations et de gagner l'admiration et le respect des peuples du monde entier, encore aujourd'hui. Cette glorieuse révolution a été, une fois notre indépen-



dance recouvrée, l'amorce d'un vaste processus de construction et de dédication.

mesdames, messieurs,

les réalisations de l'Algérie indépendante sont à appréhender par rapport à la situation prévalant le recouvrement de notre liberté, une situation marquée par plus d'un quart de notre peuple déplacé, un cadre administratif quasi inexistant, un alphabétisme généralisé, une pauvreté régnante et des richesses naturelles encore sous l'emprise du colonisateur.

Ce sont là, les conditions par rapport auxquelles doivent être évaluées les réalisations de l'Algérie indépendante en matière de scolarisation de nos enfants, de mise en place d'une base industrielle et de restauration de la souveraineté nationale sur nos richesses, tels que les terres, les hydrocarbures, les mines et bien d'autres.

L'Algérie était perçue, alors, comme un état réussissant son décollage économique, un état illustrant aussi par son rôle pionnier en matière de soutien aux droits des peuples colonisés et persécutés, et à l'avant-garde du combat mené par les peuples du sud pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial et la valorisation des richesses naturelles des peuples, notamment hydrocarbures. Malheureusement, nous devons le rappeler encore une fois, cet élan a été stoppé en raison des fluctuations de cours du pétrole qui ont paralysé notre processus économique, et à cause d'un laxisme politique, l'Algérie a sombré dans la spirale du chaos, du terrorisme et de la destruction, dont les facteurs de la tragédie nationale, dont a souffert notre peuple pendant presque une décennie.

mesdames, messieurs,

il y a presque 20 ans, vous m'avez honoré de votre confiance, ô combien précieuse, alors que notre pays traversait une conjoncture difficile et que l'environnement international nous avait banni et imposé un embargo non déclaré. Ensemble, et fort de notre foi et puissant dans les référents de notre religion et dans les valeurs de la déclaration de la glorieuse révolution de novembre, nous sommes parvenus, Dieu merci, à redresser la situation et à enclencher une phase de reconstruction, en nous attelant à la concrétisation de tant de vos aspirations légitimes. Effectivement nous avons concrétisé la paix et la réconciliation nationale permettant à l'Algérie de renouer avec la quiétude et la sécurité, étant des conditions sin qua non pour tout développement, construction ou progrès. Les institutions et structures de l'état ont retrouvé leur activité dans le cadre de la pleine légitimité périodiquement exprimée à travers les urnes.

En outre, nous nous sommes attelés à la réforme de l'appareil judiciaire et législatif pour l'instauration d'un état de droit. Un processus sanctionné par une profonde révision de notre constitution, une révision qui a conforté les droits du citoyen et de la femme en particulier, et consolidé

les composantes de l'identité nationale, notamment le tamazight, langue commune à tous les Algériens et Algériennes. Dans ce même sillage, nous avons renforcé les capacités de l'armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'armée de libération nationale (ALN) par des moyens humains et matériels, qui en ont fait une armée professionnelle, au sens propre du terme, et un bouclier solide qui préserve la sécurité du pays, des citoyens et la souveraineté territoriale de l'Algérie. A l'évocation de notre armée, je mincline, respectueusement et humblement, à la mémoire de nos martyrs, parmi les éléments de l'armée et des corps de sécurité tombés au champ d'honneur en accomplissant le devoir national. De même que j'adresse mes salutations et mes hommages à l'ensemble des éléments de l'ANP, officiers, sous-officiers, soldats et agents en saluant leur sens de nationalisme élevé, en étant stationnés aux frontières de notre territoire national et en s'acquittant, avec bravoure et persévérance, de leurs missions au service de l'Algérie. L'Algérie a connu aussi, tout au long de ces deux décennies, un processus de développement intégré qui a touché la totalité du territoire national, un processus que nous ne pouvons oublier, car il ne peut nier ou occulter. En effet, le taux de chômage a reculé de deux tiers et la richesse nationale a presque triplé en même temps.

L'Algérie a doublé, durant ces deux décennies, ses capacités en matière d'enseignement et de formation à la faveur de la construction de plus de 1.000 lycées, plus de 2.000 centres de formation professionnelle, plus de 30 universités. Des réalisations qui permettent aujourd'hui à plus d'un quart de notre peuple de rejoindre quotidiennement les écoles, les universités et les centres de formation. Dans le domaine du développement humain, ces réalisations ont été consolidées par près de 150 hôpitaux et centres spécialisés à travers l'ensemble des wilayas. Dans le domaine de l'habitat, notre pays qui comptait, en 1998, un parc immobilier de 5 millions de logements, a réalisé depuis plus de 4 millions de logements et s'attèle actuellement au parachèvement des travaux de près d'un (1) million de nouveaux logements en cours de réalisation.

Dans ce même laps de temps, l'Algérie a clairement concrétisé son attachement à la justice sociale et à la solidarité nationale à travers nombre de mesures et d'acquis, dont il convient de citer l'amélioration des salaires et des retraites, l'institution de nombreuses pensions en faveur des démunies ainsi que d'importants transferts sociaux qui dépassent les 20% du budget de l'état annuellement. Ce processus de construction et de dédication a été confronté, il y a quatre ans, à une terrible chute des cours du pétrole, cependant et grâce à Dieu, cette crise mondiale n'a pas induit un arrêt de notre processus de développement, ni contraint notre pays à un endettement extérieur ou à une restructuration économique sous le diktat des institutions financières mondiales, comme cela a

été le cas pour plusieurs pays exportateurs de pétrole. Si nous avons pu éviter ces tourments, c'est grâce à la décision que nous avons prise pour le paiement préalable de la dette extérieure et la constitution d'une importante épargne interne ainsi, notre pays a recouru, souverainement et librement, à l'endettement intérieur.

mesdames, messieurs,

ce progrès significatif confirme que l'Algérie a tous les atouts lui permettant d'aller de l'avant, à la condition de demeurer attachée à certaines valeurs, en tête desquelles, nos référents spirituels et les objectifs, tracés par la déclaration du 1^{er} novembre pour l'Algérie indépendante, notamment l'édification d'un état démocratique et social dans le cadre des préceptes de l'Islam. Nous devons, dans le cadre de ces mêmes références, faire montre d'un patriotisme élevé et d'une détermination à poursuivre le processus de dédication à l'image de la persévérance de nos aïeux dans leur combat pour la liberté.

L'Algérie a encore, aujourd'hui, grandement besoin de ces principes et de ces valeurs. En rappelant tout ce que nous avons réalisé, ensemble, au cours de ces dernières années, nous ne devons pas oublier les défis auxquels nous sommes encore confrontés. Aujourd'hui, si nous vivons dans un pays où règnent paix et fraternité, il ne faut pas perdre de vue que l'Algérie évolue dans un environnement marqué par des crises multiformes dans notre voisinage, notamment le terrorisme, le trafic de drogue et d'armes, le crime organisé et tant d'autres fléaux. En effet, si l'avancée réalisée en matière de développement, sous toutes ses formes, nous donne le motif de nous enorgueillir, nous devons, cependant, déployer davantage d'efforts pour la prise en charge du reste des besoins sociaux de notre population, en constante augmentation d'année en année. En outre, nous devons relever le défi de l'accélération des réformes économiques et de la diversification du produit national pour mieux se libérer de la dépendance aux hydrocarbures et des fluctuations de leurs cours sur les marchés internationaux. Nous sommes également appelés à fournir davantage d'efforts pour préserver notre identité et notre algérianité dans un monde d'hégémonie culturelle. Un monde sur lequel notre pays doit s'élever et où notre peuple se doit de demeurer imprégné de ses valeurs et de ses référents.

mesdames, messieurs,

mon souhait est que ce message soit l'occasion de vous enorgueillir de cette glorieuse révolution, dont nous célébrerons aujourd'hui le déclenchement, et des toutes les réalisations accomplies par notre peuple à la lumière de l'indépendance et de la souveraineté nationales.

De même que j'espère que ce message soit le leitmotiv de votre résolution, individuellement et collectivement, à continuer à avancer sur la voie de l'édification et à relever les défis pour la construction d'une Algérie forte, l'Algérie pour laquelle nos glorieux chahadas se sont sacrifiés, l'Algérie où les générations montantes sont en droit de vivre dans la prospérité, la dignité et la gloire.

gloire à nos martyrs, vive l'Algérie.

DANS UN MESSAGE À LA NATION

Bouteflika vante le bilan de ses 20 ans à la tête de l'Algérie

Le président Bouteflika a défendu, ce mercredi 31 octobre, le bilan de ses 20 ans à la tête de l'Algérie, à moins de six mois de l'élection présidentielle d'avril 2019.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans un message à la Nation, à l'occasion de la fête du 1er novembre, le chef de l'État a énuméré ses réalisations à la tête d'un pays qui traversait une période difficile.

« Il y a presque 20 ans, vous m'avez honoré de votre confiance, ô combien précieuse, alors que notre pays traversait une conjoncture difficile et que l'environnement international nous avait banni et imposé un embargo non déclaré », écrit le chef de l'État qui affirme avoir « redressé la situation et enclenché une phase de reconstruction ». Abdelaziz Bouteflika cite en premier lieu « la paix et la réconcilia-



tion nationale » qui ont permis « à l'Algérie de renouer avec la quiétude et la sécurité, étant des conditions sin qua non pour tout développement, construction ou progrès ». « Les institutions et structures de l'État ont retrouvé leur activité dans le cadre de la pleine légitimité périodiquement exprimée à travers les urnes », poursuit le chef de l'État. « En Outre, nous nous sommes attelés à la réforme de l'appareil judiciaire et législatif pour l'instauration d'État de droit. Un processus sanctionné par une profonde révision de notre Constitution, une révision qui a conforté les droits du citoyen et de la femme en particulier, et consolidé les compo-

santes de l'identité nationale, notamment le Tamazight, langue commune à tous les Algériens et Algériennes », affirme-t-il. Durant ces 20 dernières années, « les capacités de l'Armée nationale » ont été renforcées « par des moyens humains et matériels, qui en ont fait une armée professionnelle, au sens propre du terme, et un bouclier solide qui préserve la sécurité du pays, des citoyens et la souveraineté territoriale de l'Algérie », poursuit le chef de l'État. Pour le président Bouteflika, l'Algérie a connu également un processus de développement intégré qui a touché la totalité du territoire national. « Un processus qu'aucun oublieux soit-il ne peut nier

ou occulter », affirme-t-il. Avant d'énumérer les réalisations : un taux chômage qui a reculé de deux tiers, la richesse nationale a presque triplé en même temps, doublement des capacités en matière d'enseignement et de formation à la faveur de la construction de plus de 1.000 lycées, plus de 2.000 CEM et plus de 30 universités, 150 hôpitaux, plus de 4 millions de logements réalisés et un million d'autres en cours de réalisation, amélioration des salaires et des retraites, d'importants transferts sociaux qui dépassent les 20% du budget de l'État annuellement.

Le président Bouteflika défend également ses choix en matière économique qui ont, selon lui, permis de bien gérer la crise née en 2014 de la chute des prix du pétrole. « Si nous avons pu éviter ces tourments, c'est grâce à la décision que nous avons prise pour le paiement préalable de la dette extérieure et la constitution d'une importante épargne interne Ainsi, notre pays a recouru, souverainement et librement, à l'endettement intérieur ».

R. R.

FÊTE DU 1^{ER} NOVEMBRE

Le coup de grâce pour Saïd Bouhadja

PAR RANIA NAILI

C'est le coup de grâce. À la veille des festivités du 1er Novembre, le vieux moudjahid Saïd Bouhadja n'a pas été convié aux cérémonies commémoratives.

« Jusqu'à présent, je n'ai pas d'invitation de la présidence de la République pour assister aux festivités du 1er Novembre. Je ne peux pas donc assister », a déclaré le président de l'APN destitué à TSA Arabi.

Avant d'ajouter : « J'ai toujours assisté, ces 20 dernières années, aux festivités du 1er Novembre, en tant que Moudjahid, mais cette année je n'ai pas reçu d'invitation ».

À moins d'une invitation de dernière minute, le président de l'APN destitué manquera l'événement. Il ne sera pas sur la liste de ceux qui se bousculeront sous les ors de la République pour fêter la date du déclenchement de la révolution en compagnie d'autres Moudjahidine et personnalités politiques. La décision de ne pas inviter Bouhadja aux festivités du 1er Novembre dénote de l'amertume de ceux

qui lui reprochent de n'avoir démissionné, comme l'ont réclamé les partis de la majorité parlementaire.

En pleine tempête à l'APN, Saïd Bouhadja était convaincu de sa présence le 1er Novembre au milieu des autres moudjahidine. « Je serai présent aux festivités du 1er Novembre en tant qu'ancien moudjahid et personne ne peut m'en empêcher. Je suis sur la liste des invités de la Présidence depuis toujours et je ne vois pas pourquoi cela ne serait plus le cas », a-t-il déclaré à TSA Arabi.

Soutien indéfectible

Pourtant, le président destitué bénéficie du soutien de la famille révolutionnaire qui s'est manifestée dès le début du conflit à l'APN. La très puissante Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a été la première à monter au créneau pour défendre l'un des leurs.

« La tentative de certaines parties de nuire à l'histoire de nos Moudjahidine et d'attenter à leur glorieux passé constitue un danger grave qui impose à tous de s'y opposer fermement et de refaire leur examen de

conscience à l'égard de ceux qui se sont sacrifiés par le passé, un passé récent, afin que l'Algérie restera debout devant les nations », a dénoncé l'ONM dans un communiqué. Même réaction de la part de l'Association nationale des condamnés à mort : « Nous, les anciens condamnés à mort, chahids vivants, purs et durs produits du pur et dur FLN qui a libéré le pays, déclarons ici notre ferme soutien au frère Saïd Bouhadja ». « Les responsables de ce complot n'ont eu ni respect à l'homme, ni à sa fonction, ni à son passé, ni aux lois de la République », a ajouté l'Association, en affirmant que ces responsables « ont provoqué une grave crise qui a débouché sur le blocage de l'APN ».

L'autre grande figure de la Révolution, Louissette Ighilahriz, a elle aussi soutenu le moudjahid Bouhadja. « Saïd Bouhadja est un moudjahid connu qui n'a ni volé ni menti pour qu'il laisse son poste à ces individus qui se comportent comme des enfants de la rue et non comme des élus », a réagi Louissette Ighilahriz.

R. N.

NÉGOCIATIONS AUTOUR DE QUATRE DOSSIERS CONCERNANT L'ÉPOQUE COLONIALE

Mieux tard que jamais !

PAR RANIA NAILI

Il s'agit de dossiers relatifs aux archives, à la récupération des crânes de martyrs et des disparus ainsi qu'aux indemnités relatives aux essais nucléaires dans le sud algérien.

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a annoncé, mercredi à Alger, l'entame de négociations entre les deux parties algérienne et française autour de quatre dossiers ayant trait à l'histoire de l'Algérie à l'époque coloniale.

Il s'agit de dossiers relatifs aux archives, à la récupération des crânes de martyrs et des disparus ainsi qu'aux indemnités relatives aux essais nucléaires dans le sud algérien.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion de l'inauguration de plusieurs structures relevant de maisons de jeunes à Ain Benian, Ouled Fayet, et nombre de structures sportives situées à El Harrach, à Heraoua et Ain Taya, M. Zitouni a indiqué

que « quatre dossiers datant de l'époque coloniale font actuellement l'objet de négociations entre l'Algérie et la France, par des commissions conjointes », précisant que le dossier relatif aux archives fait exception, car connaissant un certain retard en raison de l'installation d'un nouveau directeur général (DG) des archives françaises. Les négociations autour de ce dossier reprendront prochainement, a-t-il ajouté. Le premier responsable du secteur a affirmé, par ailleurs, que les négociations engagées par des commissions de spécialistes en charge des quatre dossiers, revêtaient un caractère « sensible » et requéraient beaucoup de « persévérance et de sérieux », précisant que la France « détient 475 km d'archives relatives à l'Algérie selon les déclarations de l'ancien ministre français chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini », a-t-il soutenu.

Les archives nationales sont réparties sur plusieurs ministères en France, à l'instar

des ministères de la Défense, de la Justice, des Anciens combattants et de l'Intérieur, selon les déclarations de M. Todeschini, a rappelé M. Zitouni.

Il a ajouté que « l'Algérie dispose de multiples archives, certaines placées au ministère des Moudjahidine, d'autres présentes sur le terrain à l'instar des « Lignes Challe et Morice » et des mines antipersonnel implantées, autres les archives récupérées de l'étranger par la diplomatie algérienne et celles détenues par certains moudjahidine et spécialistes, invitant ces derniers à les restituer au ministère de tutelle ou au centre national des archives.

S'exprimant au sujet des crânes des martyrs, M. Zitouni a indiqué qu'un comité composé d'instances spécialisées a été mis en place, ajoutant que les experts s'étaient déplacés à deux reprises au musée de l'Homme à Paris pour examiner les modalités et mécanismes de rapatriement de ces crânes.

R. N.

UN 5^E MANDAT EN 2019 L'UGTA et le FCE rejoignent le front populaire de Bouteflika

L'UGTA et le FCE et six autres organisations patronales ont rejoint avant-hier 1er novembre l'appel du président Abdelaziz Bouteflika pour l'édification d'un front populaire. Ils ont signé au siège de la centrale syndicale une motion pour soutenir la construction d'un front populaire fort, comme l'a demandé le chef de l'État, dans son discours du 20 août dernier.

Lors de cette rencontre, Abdelmadjid Sidi Saïd a déclaré : « Pour nous, il est président, il continue sa mission de président, ni plus ni moins ». L'UGTA et le FCE ont déjà appelé le président Bouteflika à briguer un 5e mandat en 2019.

R. N.

VRAI DU FAUX

Des députés algériens, ont-ils été privés de visas par la France ?

Depuis quelques jours, une rumeur fait rage sur nInternet : des députés algériens auraient été privés de visas par la France. Selon les "sources", les explications divergent. Mais une explication revient plus souvent : ces députés auraient été "punis", à cause des membres de leurs familles qui, après avoir obtenu un visa, se sont installés en France de manière irrégulière.

Visa-Algerie.com a interrogé une source consulaire française. Et cette dernière est formelle : "aucun député algérien ne s'est vu refusé un visa". Ce qu'une source diplomatique algérienne confirme également.

L'APN et le Sénat n'ont pas encore signé une nouvelle convention avec le Consulat de France à Alger, mais le traitement des demandes de visas pour les parlementaires n'a pas connu de problèmes particuliers depuis l'introduction des nouvelles dispositions.

D'où viennent donc ces rumeurs insistantes sur des refus de visa pour des députés ? Il est probable qu'elles sont distillées par des parlementaires vexés de ne pas voir aboutir des demandes de visa qu'ils ont parrainés, soit pour des proches, des amis ou de simples connaissances faisant partie de leur réseau.

SOUK AHRAS

Un mort et des blessés dans une explosion de gaz

Un directeur d'un Collège d'enseignement moyen (CEM), âgé de 56 ans, est décédé avant-hier jeudi suite à une explosion de gaz au quartier de Faubourg, dans la wilaya de Souk Ahras.

La victime, Abdelaziz Maafa, est morte dans sa maison suite à une explosion de gaz provoquée par une fuite au niveau de son Chauffe bain. L'explosion a, d'ailleurs, causé la blessure de sa femme, une quadragénaire, et sa fille Imen, une médecin, qui se trouve actuellement dans un état délicat.

La fille, brûlée au troisième degré, a, ainsi, été transférée à un Centre Hospitalier Universitaire (CHU) à la wilaya d'Annaba.

R. N.

CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES DES NON-SALARIÉS :

Une situation confortable jusqu'à 2025

Une bonne nouvelle pour les retraités! La Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés "est en bonne santé financière"! C'est ce qu'a déclaré en tout cas le directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS), Chawki Youcef Acheuk, lors d'une journée d'étude sur la nouvelle loi sur la santé, organisée récemment à Skikda.

PAR IDIR AMMOUR

Il a évoqué carrément "un équilibre financier confortable" qui assurera le versement des pensions de retraite jusqu'à 2025. "La situation de la caisse est confortable. Les revenus ont presque doublé durant les trois dernières années, passant de 30 milliards de dinars en 2014, à 70 milliard de dinars à la fin de l'année 2017. Elle devrait assurer le versement des pensions de retraite jusqu'à 2025", a-t-il affirmé. Satisfaction ! Ce système, qui demeure une fierté pour notre pays et un acquis pour les travailleurs, s'est caractérisé depuis plusieurs années par un équilibre fragile au plan financier mettant son existence en péril, si nous ne conjuguons pas nos efforts pour le préserver de toute atteinte. Dans ce sens, ce res-



ponsable, a précisé qu'après cette date, il est nécessaire de travailler plus et de faire plus d'efforts, afin de cibler davantage d'adhérents, d'améliorer les services et de garantir des pensions décentes. "Nos prévisions de l'année 2018 sont positives", a-t-il dit, ajoutant que parmi les facilitations offertes aux adhérents, la prolongation des délais de paiements des cotisations du mois d'avril jusqu'au 30 juin, pour les commerçant, et le 30 sep-

tembre pour les agriculteurs. Des mesures dissuasives ont été mises en place à l'encontre des contrevenants et des retardataires, telles que les pénalités de retard, les poursuites judiciaires et la saisie des biens et des comptes bancaires. Les dispositions prises jusque-là visent, selon M. Acheuk, à sauvegarder le régime de la sécurité sociale, tout en préservant et en consolidant ses principes fondamentaux (égalité d'accès aux soins, qualité des

soins et solidarité) et en les conjuguant avec la notion de performance dans la gestion du système. "Pour cette année 2018, nous tablons sur un nombre de cotisants de 1,1 million et au-delà, à travers une démarche de communication et de sensibilisation", a-t-il indiqué, d'où la relance de la campagne au profit des agriculteurs, pour "éviter les pénalités de retard et bénéficier de différents avantages, tels que la retraite, la carte Chifa, accès aux soins et capital décès". Il constate que la majorité, soit plus de 80% des adhérents, cotise à un seuil minimum. Le DG de la CASNOS s'est dit «optimiste» quant à l'avenir de la caisse, qui «connaît, selon lui, une amélioration remarquable.

I.A.

DOEING BUSINESS 2019

L'Algérie gagne neuf places

L'Algérie s'est hissée à la 157e place (sur 190) dans le classement Doing Business 2019 de la Banque mondiale publié ce mercredi 31 octobre. En 2018, l'Algérie s'était classée à la 166e place.

Deux grandes améliorations

L'Algérie a amélioré son score de l'année dernière par 2,06 points et a fait cette année un total de 49,65 points (sur 100). Cette amélioration du score et du classement de l'Algérie a été possible grâce à deux principales améliorations apportées par les autorités au climat des affaires, selon le rapport de la BM.

La première amélioration concerne le commerce transfrontalier. « L'Algérie a rendu l'importation plus facile par la mise en place d'inspections conjointes entre les agences de contrôle », détaille le rapport. Sur ce paramètre, l'Algérie s'est classée 174e en 2018 alors qu'elle était à la 181e place en 2017.

La seconde grande amélioration est l'accé-

lération de l'accès à l'électricité, paramètre sur lequel le pays est passé de la 120e place en 2017 à la 106e place en 2018. L'Algérie a « simplifié le processus de raccordement au réseau électrique en rationalisant les processus administratifs internes et en accordant de nouvelles licences aux opérateurs vendant des sous-stations préfabriquées », note le rapport.

Sur les procédures d'obtention des permis de construire, l'Algérie a gagné 17 places dans le classement, passant de la 146e à la 129e place. Le nombre de procédures à faire pour obtenir un permis de construire est resté le même (19), mais le temps nécessaire pour cette formalité a été réduit de 10 jours, il est passé de 146 jours en 2017 à 136 en 2018.

Toujours aussi compliqué de créer une entreprise

Sur les autres paramètres pris en compte dans le classement de la BM, l'Algérie n'a pas fait de progrès notables et a même reculé sur plusieurs sous-classements.

Classée 145e en 2017 pour ce qui est de la facilité de création d'entreprises, l'Algérie a reculé cette année à la 150e place. Selon le rapport, il faut 12 procédures administratives et 17,5 jours pour créer une entreprise en Algérie en 2018.

Pour ce qui est de l'enregistrement de propriété, l'Algérie a perdu deux places, passant de la 163e à la 165e place mondiale. Pour faire cette formalité, il faut 10 procédures administratives et un délai de 55 jours. L'Algérie est classée 178e dans l'obtention des crédits (recul d'une place), 112e dans l'exécution des contrats (recul de 9 places) et 76e dans le règlement de l'insolvabilité (recul de 5 places).

Dans le classement Doing business 2019, la Nouvelle Zélande occupe la 1ere place, suivie de Singapour (2e) et du Danemark (3e). La dernière place est occupée par la Somalie. Le Maroc et la Tunisie sont classés respectivement 60e et 80e.

R. N.

JOURNALISTES INCARCÉRÉS

RSF adresse une lettre ouverte à Bouteflika

Reporters sans frontières (RSF) a appelé, ce mercredi 31 octobre, dans une lettre ouverte, le président Abdelaziz Bouteflika à "intervenir" pour faire libérer les trois journalistes Adlène Mellah, Abdou Semmar et Merouane Boudiab. Les trois journalistes sont en détention préventive depuis le 25 octobre.

"Nous vous appelons à intervenir immédiatement en faveur de la libération des

journalistes Abdou Semmar, Merouane Boudiab et Adlène Mellah (...) arrêtés et poursuivis pour leur activité journalistique", écrit Christophe Deloire, secrétaire général de l'organisation de défense de la liberté de la presse, dans sa lettre ouverte au chef de l'Etat algérien.

"Monsieur le Président, dans votre message adressé aux journalistes et aux médias algériens à l'occasion de la journée natio-

nale de la presse (le 22 octobre, ndlr), vous avez évoqué le rôle déterminant des journalistes pour le renforcement de l'Etat de droit" et "l'importance de développer une presse professionnelle et indépendante", rappelle-t-il. Le secrétaire général de RSF souligne également que c'est sous la présidence de M. Bouteflika en 2016 que "la liberté de la presse est devenue un principe constitutionnel" en Algérie. « RSF avait

notamment salué à l'époque l'introduction de l'article 50 qui marquait une avancée importante pour le droit et la liberté d'information en Algérie », rappelle-t-il.

R. N.

L'ONU ÉVOQUE LA STRATÉGIE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'EMPLOI

Nécessité de réduire le taux de chômage dans le pays

La stratégie algérienne pour la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes a été soulignée par la Commission économique pour l'Afrique de l'Onu (CEA).

Intervenant lors de la 33e réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE), relevant de la CEA, et consacré au système de statistiques et aux questions de développement dans les pays de l'Afrique du Nord, Mme Amal Nagah Elbeshbishi, une experte de cette commission de l'Onu, a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour l'épanouissement des jeunes et des femmes, évoquant, dans ce sens, la mise en place de dispositifs d'emploi en faveur de ces deux franges de la société.

A ce propos, elle a souligné que ces dispositifs, telle l'Agence nationale de soutien à

l'emploi de jeunes (Ansej), auxquels l'Algérie a alloué des budgets colossaux, ont contribué à réduire considérablement le taux de chômage dans le pays.

Elle a aussi relevé l'égalité des salaires hommes-femmes et la décision de hausser le quota des femmes au sein du Parlement et des autres assemblées élues (APC, APW) afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la vie politique du pays.

Mme Elbeshbishi a également cité les efforts de l'Algérie pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes tant dans le milieu social que professionnel.

Elle a rappelé, dans ce sens, l'introduction dans le code pénal des dispositions de protection des femmes contre la violence.

Dans son intervention, cette experte de l'Onu a aussi abordé les politiques des autres pays de l'Afrique du Nord en matière de promotion d'emploi et d'épanouissement de la femme.

Selon elle, les progrès enregistrés diffèrent

d'un pays à un autre et dépendent des moyens et de la volonté politique.

Initiée par le Bureau de la CEA de l'Onu en Afrique du Nord, cette réunion représente une occasion pour les experts et représentants des pays nord africains d'échanger sur les besoins de la région en matière de production de statistiques de qualité et d'aborder également les questions de développement de cette sous-région de l'Afrique.

Cette rencontre se tient avec la participation de représentants de haut niveau des gouvernements et des institutions nationales des statistiques des pays concernés (Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Libye, Egypte, Soudan).

Les recommandations issues de cette réunion seront soumises à la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la CEA dans la perspective de leur mise en œuvre.

La Commission économique pour l'Afrique est l'une des cinq commissions

régionales du Conseil économique et social de l'Onu (Ecosoc).

Son bureau en Afrique du Nord a pour mission de soutenir le développement des sept pays de la sous-région en les aidant à formuler et à mettre en œuvre les politiques et les programmes susceptibles de contribuer à leur transformation économique et sociale, en se basant en particulier sur deux thématiques principales: l'intégration régionale en Afrique du Nord et les problématiques liées aux compétences, à l'emploi et au développement équitable dans la région.

Le CIE est un organe statutaire du Bureau de la CEA en Afrique du Nord, composé de représentants des pays membres.

Il se réunit annuellement pour évaluer le contexte économique et social de la région et statuer sur les orientations stratégiques de la CEA en Afrique du Nord.

R. E.

SYSTÈME DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DU NORD

L'ONS pour une coopération internationale

Le directeur général adjoint de l'Office algérien des statistiques (ONS), Hamid Zidouni, a appelé à une coopération internationale plus accrue à même de permettre aux pays de l'Afrique du Nord une plus grande maîtrise de la production et la publication des données statistiques.

Intervenant lors de la 33e réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE), qui relève de la Commission économique pour l'Afrique de l'Onu (CEA), M. Zidouni a estimé que la coopération internationale reste une dimension importante pour le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la statistique. Ce partenariat international doit reposer sur un cadre plus intégré, assurant les synergies et les complémentarités tout en prenant en considération les besoins spécifiques d'un pays.

Il est nécessaire, a-t-il avancé, de diversifier les partenaires et les formes de coopération pour une prise en charge effective des besoins nationaux et régionaux en matière de statistiques. M. Zidouni a affirmé que la priorité doit de plus en plus

être accordée à la coopération Sud-Sud qui apporte une valeur ajoutée et des dividendes supplémentaires.

Le grand défi pour les années prochaines est aussi de concilier la coopération Sud-Sud avec la coopération Nord-Sud qui restent complémentaires, a-t-il affirmé.

Les approches d'assistance technique doivent également être révisées pour accorder la priorité à l'appropriation collective et nationale des méthodologies statistiques, a-t-il indiqué.

Evoquant l'expérience de l'ONS en matière de coopération internationale, M. Zidouni a fait savoir que la Banque mondiale avait coaché une équipe de cet organisme sur les méthodologies et les logiciels utilisés dans les études sur la pauvreté. Il a également évoqué une coopération avec l'Union européenne (UE) visant un rapprochement entre l'ONS et les médias à travers la formation des journalistes. Concernant la production de statistiques fiables à même d'aider à la prise de décision, M. Zidouni a recommandé une plus grande implication du secteur privé et

une mobilisation intense des TIC afin d'améliorer l'efficacité du système national de statistique. A noter que l'Algérie assure la vice-présidence de la 33e réunion du Comité intergouvernemental d'Experts qui se tient du 30 octobre au 2 novembre à Tunis.

Initiée par le Bureau de la CEA de l'Onu en Afrique du Nord, cette réunion représente une occasion pour les experts et représentants des pays nord-africains d'échanger sur les besoins de la région en matière de production de statistiques de qualité, les protocoles régissant la production de données et leur analyse dans cette sous-région du continent africain.

Cette rencontre se tient avec la participation de représentants de haut niveau des gouvernements et des institutions nationales des statistiques des pays concernés (Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Libye, Egypte, Soudan).

Les recommandations issues de cette réunion seront soumises à la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement écono-

mique de la CEA dans la perspective de leur mise en œuvre.

La Commission économique pour l'Afrique est l'une des cinq commissions régionales du Conseil Economique et Social de l'ONU (Ecosoc).

Son Bureau en Afrique du Nord a pour mission de soutenir le développement des sept pays de la sous-région en les aidant à formuler et à mettre en œuvre les politiques et les programmes susceptibles de contribuer à leur transformation économique et sociale, en se basant en particulier sur deux thématiques principales: l'intégration régionale en Afrique du Nord et les problématiques liées aux compétences, à l'emploi et au développement équitable dans la région.

Le CIE est un organe statutaire du Bureau de la CEA en Afrique du Nord, composé de représentants des pays membres. Il se réunit annuellement pour évaluer le contexte économique et social de la région et statuer sur les orientations stratégiques de la CEA en Afrique du Nord.

R. E.

ELECTRICITÉ

Sonelgaz réalisera 37 km de réseau haute tension à l'horizon 2021

La Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) prévoit à l'horizon 2021 la réalisation de 34 Km de réseau haute tension, a annoncé le Président-directeur général (P.-dg) du groupe, Mohamed Arkab.

"L'Algérie, qui est un pays continent, produit actuellement 19.000 MGW d'électricité et couvre l'ensemble de la demande nationale", a précisé le responsable, lors d'une conférence de presse animée en marge d'une rencontre régionale des cadres de la RDO (Région de Distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest).

Mohamed Arkab a rappelé que l'objectif du

groupe est d'accroître cette production à 22.000 MGW et d'en exporter vers les pays voisins, ceci passant par l'application d'un programme ambitieux qui s'étale jusqu'en 2021.

Par ailleurs, le P.-dg de Sonelgaz a indiqué que son groupe détient des créances de l'ordre de 60 milliards DA à l'échelle nationale. Ces dettes sont passées de 86 milliards DA, ces dernières années, à 60 milliards DA durant l'exercice actuel, a-t-il souligné. Il a relevé la nécessité de recouvrer ces créances qui permettront au groupe Sonelgaz "d'atteindre ses objectifs de développement, de mener ses investis-

sements et de rémunérer ses employés".

"Nous organisons ces rencontres régionales afin de sensibiliser les cadres du groupe et les travailleurs sur le recouvrement des créances, car cet argent sert à conduire de nouveaux projets pour améliorer les prestations", a relevé Mohamed Arkab, rappelant que le volume des investissements dans les réseaux de l'électricité et du gaz a atteint 380 milliards DA en 2017. Dans ce contexte, le P.-dg du groupe Sonelgaz a précisé que les rencontres régionales permettent de dresser un bilan des activités et de multiplier les efforts pour améliorer le service public et de four-

nir l'énergie électrique et le gaz de qualité et dans les meilleures conditions.

Auparavant, le Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Travailleurs des Industries Electriques et gazières, Achour Telli, a appelé les travailleurs à fournir davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés par le groupe Sonelgaz.

"D'ici le 31 décembre 2018, tous les travailleurs et les cadres du groupe doivent se mobiliser 24 heures/24 pour récupérer les pertes et recouvrer les créances, car ceci permettra de régler une bonne partie des problèmes", a noté l'intervenant.

R. E.

MOSTAGANEM

Près de 88.000 voyageurs ont transité par le port

Le nombre de voyageurs ayant transité en aller-retour par le port de Mostaganem en 2018 a atteint près de 88.000, a indiqué l'Entreprise portuaire maritime (EPM).

Les chiffres communiqués par le service statistiques de la Direction commerciale de l'EPM font montre d'une certaine stabilité dans le nombre des voyageurs arrivant au pays avec 50.085 voyageurs et 38.505 autres quittant le sol national, en comparaison avec la même période de l'année écoulée.

La période allant du 1er janvier au 21 août 2018 a connu le passage de 36.785 véhicules (aller et retour) par la gare maritime du port de Mostaganem, a ajouté la même source.

D'autre part, le nombre de voyageurs ayant transité par le port de Mostaganem depuis le début de la saison estivale, le 1er juin dernier, a atteint les 35.000, en plus de 15.072 véhicules (aller et retour), ce qui représente 40% du bilan global, a-t-on indiqué.

Ce bilan, jugé positif par l'EPM, a été réalisé à travers 114 traversées maritimes organisées par un opérateur privé étranger garantissant le transport maritime international entre le port de Mostaganem et le port espagnol de Valences durant l'année 2017, en comparaison avec l'année 2016, après que le nombre des voyageurs (aller et retour) ait atteint les 178.000 voyageurs. En outre, le nombre des véhicules (aller et retour) a, pour sa part, doublé passant de 31.000 véhicules en 2016 à 70.000 véhicules en 2017.

Cette mutation dans l'activité commerciale a été réalisée après l'ouverture d'une nouvelle ligne de voyageurs entre le port de Mostaganem et le port de Barcelone (Espagne), en plus des lignes Mostaganem-Alicante et Mostaganem-Valences, qui sont entrés en service en 2016, permettant aux opérateurs commerciaux dans ce domaine de réaliser plus de 200 traversées maritimes.

OUARGLA

6.771 personnes affranchies de l'illettrisme en 10 ans

Quelque 6.771 personnes de la wilaya d'Ouargla ont été affranchies ces dix dernières années de l'illettrisme, depuis le lancement, en 2008, de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, selon l'antenne locale de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Cette stratégie a permis, en dépit des différentes contraintes rencontrées, de réduire depuis son lancement le taux d'analphabétisme de 15,11% à 10,04% cette année, a précisé la directrice de l'ONAEA, Leïla Aouam, à l'occasion du coup d'envoi de la saison d'alphabetisation 2018-2019. Ces efforts en matière d'alphabetisation ont permis d'assurer une couverture, à 100%, des 21 communes de la wilaya d'Ouargla, y compris les régions enclavées et frontalières d'El-Borma (420 km d'Ouargla) ou ont été ouvertes six sections, dont cinq sections pour les femmes. L'ONAEA d'Ouargla est parvenue ces deux dernières années à atteindre plusieurs zones urbaines et rurales qui ne pouvaient être couvertes par le passé du fait de certaines mentalités, et qui ont réalisé une avancée en matière d'alphabetisation et une « bonne » assiduité, notamment dans les communes d'El-Alia, El-Hedjira et N'goussa.

Près de 3.016 personnes ont rejoint les cours d'alphabetisation au titre de la saison 2018-2019 dans la wilaya d'Ouargla, répartis sur 221 sections, sachant que les inscriptions se poursuivront à fin décembre prochain.

Les efforts se poursuivent à travers la wilaya pour faire tomber le taux d'analphabétisme à moins de 10%, avec le concours des différents secteurs et associations concernés.

La saison précédente, l'ONAEA d'Ouargla a enregistré un effectif de 3.914 apprenants, répartis sur 211 sections et encadrés par 125 enseignants.

APS

LAGHOUAT, COMPRESSION DE GAZ GR4

Mise en service d'une station à Hassi R'mel

Une station de compression de gaz GR-4 a été mise en service mardi dernier A Hassi R'mel (wilaya de Laghouat) par le président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour.

PAR BOUZIANE MEHDI

Réalisée par une entreprise italienne et dont le coût a atteint les 15,6 milliards DA, la station regroupe plusieurs lignes de transport de gaz et devra permettre d'accroître la pression de 45 à 71 bars pour l'expédition de gaz vers le centre national de dispatching à Hassi-R'mel et de là vers le nord du pays et l'exportation, a précisé l'APS, expliquant que cette nouvelle installation énergétique permettra aussi d'accroître la capacité globale de production de gaz à 50 milliards m³/an, et annonçant la réception de la station de compression GR-7 dans le courant du mois de mars 2019.

Avant de se rendre au centre d'innovation implanté au Centre de formation à la direction Production où une présentation lui a été faite sur la stratégie de la Sonatrach à l'horizon 2030, le P-dg de Sonatrach a visité, en outre, le projet Boosting de gaz.

Selon l'APS, parmi les objectifs escomptés par le groupe dans le cadre



de cette stratégie, l'exportation de 50% de la production de gaz traité vers de nouveaux marchés internationaux, ainsi que la création de 15.000 emplois directs, en plus de l'accroissement des activités annuelles d'exploration, et une présentation a été également faite au P-dg de Sonatrach sur le projet Boosting dans sa phase trois, dont le coût est évalué à 40 milliards DA, pour une capacité de production atteignant les 190 millions m³/jour et regroupe 293 km de canalisations.

La réception de ce projet de Boosting phase 3 est prévue en deux phases, la première entre la fin 2019 et le début 2020, et la seconde dans le courant de 2023, selon les explications fournies.

Dans un point de presse, Abdelmoumène Ould-Kaddour a indiqué que les efforts sont déployés pour

élever Sonatrach au rang des cinq premières compagnies énergétiques dans le monde, soulignant, au passage, les avancées réalisées par le groupe dans le domaine de l'innovation et du transfert technologique, et il a rappelé, par ailleurs, les objectifs de l'entreprise en ce qui concerne la restructuration de la ressource humaine et la formation continue pour améliorer le potentiel des travailleurs, avant de faire part aussi du souhait de grandes entreprises internationales d'investir en Algérie, au regard de l'existence de nombreux facteurs incitatifs.

S'agissant du sponsoring d'activités sportives, le P-dg du groupe Sonatrach a affirmé la disposition de l'entreprise à répondre à cette doléance soulevée par les autorités locales.

B. M.

ALGER, 2^e PHASE DE LA 24^e OPÉRATION DE RELOGEMENT DANS LA WILAYA**Quelque 1.200 familles bénéficiaires de logements sociaux**

Quelque 1.200 familles issues de bidonvilles situés dans les communes de Réghaïa, Baraki et Bouzaréah ou occupants des caves et des terrasses ainsi que des bâtisses menaçant «ruine» à travers les communes de Sidi M'hamed, La Casbah et Bab El-Oued ont bénéficié mercredi de logements sociaux à Baraki, dans le cadre de la deuxième phase de la 24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger.

Relogées à la nouvelle cité Haouch Mihoub, dans la commune de Baraki, les 1.200 familles concernées par la première tranche de cette deuxième phase de la 24^e opération de relogement, ont quitté les bidonvilles de Zahlouka, Belgourari, Djekan (Réghaïa), Saliba, Biga 2 (près de la voie express), Laghouazi (Baraki), Trig Chioukh (près d'Oued Boufrizi). Il s'agit également de familles occupant les magasins de l'ex-Groupe Riadh (Bouzaréah), d'autres occupant les toits et les caves des immeubles en rénovation dans les communes d'Alger-Centre, Sidi M'hamed et El Mouradia, ainsi que 115 familles relevant des communes de La Casbah, Bab El-Oued, Bologhine, Birkhadem et Dély-Ibrahim (immeubles menaçant ruine). Dans une déclaration à la presse

suite à la visite du nouveau site de relogement, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a fait état de la réalisation en cours de groupements scolaires, d'un lycée et d'un CEM au niveau de cette nouvelle cité. Affirmant que ces nouvelles structures seront prêtes à la prochaine rentrée scolaire, il a précisé qu'une « école primaire a été éditée en préfabriqué pour permettre aux élèves de cette cité de poursuivre leurs études près de chez eux ». Par ailleurs, le wali d'Alger a fait savoir que la Commission wilaya de recours a reçu, depuis 2014, plus de 19.000 recours et que plus de 1.200 ont été acceptés.

Les exclus des listes des bénéficiaires « peuvent introduire plusieurs recours » s'ils ont la possibilité d'apporter la preuve qui leur donne droit au logement social, a-t-il ajouté.

Le foncier récupéré depuis le lancement des opérations de relogement en 2014 y compris celle d'aujourd'hui, avoisine les 530 hectares, sachant que la 2^e phase de la 24^e opération de relogement a permis la récupération de 11 hectares, a fait savoir le wali d'Alger.

Pour ce qui est de la falsification des dossiers afin d'obtention d'un logement indument, le wali en a fait état de «

2.000 dossiers transférés à la justice ». Il convient de rappeler que la deuxième tranche de la deuxième phase de la 24^e opération de relogement débutera dans une semaine et concernera quelque 600 familles issues du bidonville Goumaz dans la commune de Staouéli, les familles occupant des habitations qui entravent la réalisation du projet du stade municipal dans la commune de Zéralda, les sites bidonvilles Sniri, celui jouxtant la mosquée Hassan Ibnou Thabet et celui longeant la voie ferroviaire dans la commune d'Oued Smar, le bidonville à proximité de l'Oued El-Harrach dans la commune d'El Harrach, ainsi que les familles qui occupent 38 immeubles menaçant ruine à Bab El-Oued.

Elle concerne également 56 autres familles qui résident dans le bidonville Berouagui, les familles dont les habitations entravent le projet de réalisation du stade municipal de la commune d'Eucalyptus, les familles qui occupent l'assiette foncière destinée au projet d'extention des berges de l'Oued Ouchayeh dans la commune d'El-Magharia, en sus de 11 familles, dont les recours ont été admis.

APS

SOUK-AHRAS, COOPÉRATIVE DES CÉRÉALES ET DES LÉGUMES SECS

Mobilisation de 160.000 qx de semences

Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour garantir la réussite de cette campagne marquée par de bonnes précipitations présageant une saison prometteuse, a souligné Mokdad Chibi, le directeur de la ccls.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au titre de la campagne labours-semences, lancée durant le mois d'octobre en cours, la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Souk-Ahras a mobilisé 160.000 qx de semences, a indiqué, la semaine dernière, son directeur, Mokdad Chibi, précisant à l'APS que cette quantité compte 151.559,40 qx de semences certifiées et le reste représente des semences ordinaires, ce qui permettra d'assurer une autosuffisance en la matière, et ajoutant que pas moins de 39.000 qx d'engrais phosphatés et azotés sont également disponibles, au titre de l'actuelle campagne labours-semences, dont 32.900 qx d'engrais de fond et 5.600 qx d'engrais de couverture.

Selon l'APS, M. Chibi a fait savoir que la CCLS assure également la location de matériels agricoles pour des céréaliculteurs, notamment les tracteurs et autres équipements nécessaires pour cette opération, et que la présente campagne labours-semences, qui se poursuit à travers plusieurs



zones de la wilaya, cible une superficie de 150.000 ha, destinés à la culture de toutes sortes de céréales (blé dur et tendre, orge, avoine), contre 138.000 ha consacrées la saison dernière à cette culture.

Par ailleurs, le même responsable a souligné que tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour garantir la réussite de cette campagne marquée par de bonnes précipitations présageant une saison prometteuse, rappelant la campagne moissons-battages 2017-2018 a enregistré une production record exceptionnelle atteignant 2 millions de qx, dont 1,97 millions de qx ont été collectés par la CCLS, précisant que 20.000 qx concernent les légumes secs (lentilles et pois-chiches).

Le directeur de la CCLS a affirmé que cette récolte favorisera la continuité du programme de plantation de ce type de cultures dont la surface agricole cultivée qui ne dépassait pas l'année dernière les 2.000 ha sera augmentée à 4.000 ha, et en raison de l'importance du crédit R'fig dans le financement des agriculteurs pour l'acquisition des moyens de production, un guichet unique a été récemment installé au sein de la CCLS regroupant la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la CCLS, signalant que 370 dossiers ont été jusqu'à présent déposés, dont 36 ont reçu l'aval de la banque.

B. M.

ORAN, NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE DE BOUTLELIS

Livraison le 17 décembre 2018

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé, à partir d'Oran, que la centrale électrique à turbine à gaz de Boutlelis sera inaugurée lors de sa prochaine visite dans la wilaya, le 17 décembre prochain, mettant en garde contre tout retard. Le ministre a accordé, dans ce cadre, un délai d'une semaine à la société Cosider pour rattraper le retard dont elle a la responsabilité. Mustapha Guitouni a, en outre, insisté, lors de sa visite lundi à Oran, sur la coordination des efforts entre les différentes sociétés présentes sur le chantier de la centrale électrique, lancé en 2014 et qui a enregistré plusieurs retards pour atteindre actuellement un taux d'avancement global de 80%. Il a, d'autre part, souligné l'importance du projet qui devra renforcer la production de l'énergie électrique dans l'ouest du pays et desservir quelque 50.000 habitants, notamment la nouvelle ville Ahmed-Zabana de Misserghine. De leur côté, les responsables du projet, qui devait initiale-

ment être livré en avril 2018, ont expliqué que les retards enregistrés sont dus à plusieurs facteurs, notamment des fuites d'eau au niveau des échangeurs d'air qui pourraient occasionner d'importants dommages. L'autre raison du retard est justifiée par la non-conformité de certains équipements qu'il fallait remplacer, nonobstant des perturbations dans la livraison d'une huile nécessaire pour la confection des boîtes de câbles et la non-conformité des soudures dans les postes de gaz. Néanmoins, les responsables du projet ont affirmé au ministre que la première tranche sera livrée et mise en exploitation le 17 décembre 2018 et la seconde le 31 janvier 2019. Pour parer à toute éventualité, une cellule de veille formée de toutes les sociétés présentes sur le chantier a été créée afin de coordonner les efforts et éviter tout retard supplémentaire.

Le projet de la centrale électrique à turbine à gaz de Boutlelis de 2 X 223 mégawatts (446 MW) et d'un coût de

plus de 32 milliards DA a pour objectifs, selon les responsables, de satisfaire la demande grandissante en énergie électrique dans la région Ouest et d'assurer une sécurité énergétique.

Mustapha Guitouni a, par ailleurs, inauguré l'agence commerciale d'Arzew, qui a fait l'objet d'une opération de rénovation intégrale d'un coût de 20 millions DA. Il a, en outre, visité le chantier d'une nouvelle agence commerciale sise dans la zone des sièges au quartier de l'Usto à Oran, dont le chantier a été lancé en février 2018 et qui sera livrée l'été 2019.

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, accompagné de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a présidé, à Oran, l'ouverture de la 9e édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2018).

APS

TEBESSA

Habitations et établissements scolaires inondés

Les fortes pluies qui se sont abattues, dans la journée du mercredi dernier, sur la wilaya de Tébessa ont occasionné des inondations dans plusieurs habitations, établissements scolaires, administrations publiques et commerces, a indiqué, jeudi dernier, la direction locale de la Protection civile. Au niveau de la commune de Bir El-Ater, près de 70 logements et 10 établissements scolaires ont été inondés par les eaux pluviales dans plusieurs quartiers, a fait savoir la même source, ajoutant que les agents de la Protection civile sont intervenus pour sauver la vie de plusieurs personnes bloquées à bord de leurs véhicules et ainsi que pour pomper les eaux au niveau des administrations, commerces ainsi qu'une station services.

Selon la même source, ces intempéries ont également provoqué des inondations dans plusieurs maisons et une école du cycle moyen, ainsi que le complexe sportif de proximité au niveau de la commune d'El-Ogla, où l'unité secondaire de la Protection civile est intervenue pour sauver des vies humaines et pomper l'eau de pluie dans plusieurs habitations. La direction locale de la Protection civile a confirmé, par ailleurs, que les opérations de sauvetage sont toujours en cours pour pomper les eaux pluviales qui se sont infiltrées à l'intérieur de plusieurs habitations dans divers collectifs locaux, ajoutant que plusieurs points de contrôle ont été installés sur les routes afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Les services de météorologie, implantés à l'aéroport Cheikh Larbi Tébessi, ont enregistré, mercredi, une importante pluviométrie sur la wilaya de Tébessa, estimée à 30 mm, soulignant que les précipitations devraient se poursuivre jusqu'à jeudi après-midi.

EL-TARF

Formation pour 110 maîtres d'apprentissage

Au total, cent dix maîtres d'apprentissage ont entamé, jeudi 4 octobre à Tarf, une formation pour le développement de l'aspect pédagogique et la mise à niveau des apprentis, a indiqué le chef de service apprentissage à la direction locale de la formation et l'enseignement professionnels.

Dispensé par l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC), en coordination avec le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (Fnac), ce programme vise la promotion de l'aspect pédagogique dans les opérations d'accompagnement et de mise à niveau, assurées par le maître d'apprentissage au profit des apprentis et à garantir, de ce fait, une main-d'œuvre de haut niveau, a précisé Mme Faïza Gorayez S'étalant sur une période de 10 jours, cette session, organisée au siège de l'institut de formation professionnelle d'El-Tarf, cible 3 groupes de maîtres d'apprentissage, parmi les artisans, avocats, chefs de service au sein des administrations publiques et assemblées populaires communales (APC), a signalé la même source, précisant que l'encadrement de cette formation est assuré par des enseignants spécialisés relevant dudit institut de formation professionnelle.

Deuxième du genre après celle de 2006, cette nouvelle session de formation, qui sera sanctionnée par des attestations en pédagogie professionnelle, contribuera, a-t-on également soutenu, à relever les capacités pédagogiques du maître d'apprentissage pour un meilleur accompagnement de l'apprenti dont les rendements et capacités professionnelles seront améliorées et lui permettront d'investir le monde du travail.

APS

NOUVELLE-CALÉDONIE

Un référendum aux enjeux historiques

La Nouvelle-Calédonie est appelée à se prononcer sur son indépendance lors d'un référendum ce dimanche 4 novembre. Cette consultation, qui constitue un rendez-vous historique dans le processus de décolonisation, peine à intéresser la population.

"Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?" C'est la question à laquelle vont répondre les électeurs de cet archipel français situé dans le Pacifique Sud lors du référendum du dimanche 4 novembre. Un scrutin qui divise depuis des décennies les indépendantistes et les loyalistes favorables au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République. France 24 revient sur les principaux enjeux de cette consultation.

Pourquoi ce vote "historique" a-t-il suscité peu d'intérêt pendant la campagne ?

De l'aveu même du journal local Les Nouvelles Calédoniennes, le référendum peine à "attirer les projecteurs" et a suscité une maigre couverture médiatique. Cette consultation historique vient pourtant ponctuer un processus entamé il y a plus de 30 ans par les accords de Matignon (1988), sous l'égide du Premier ministre de l'époque Michel Rocard. La poignée de mains entre l'indépendantiste Jean-Marie Tjibaou et le loyaliste Jacques Lafleur avait amorcé la procédure de réconciliation après les "événements", ces quatre années de quasi-guerre civile (1984-1988) entre Kanak et Caldoches. Les tensions avaient culminé avec la prise d'otage et l'assaut de la grotte d'Ouvéa en mai 1988, qui avait fait 25 morts au total. Les accords de Matignon prévoyaient une période de 10 ans de développement économique, social, culturel et institutionnel avant la tenue d'un référendum d'auto-détermination en 1998. Il sera finalement reporté à 2018, en vertu de l'accord de Nouméa du 5 mai 1998, qui organise la poursuite de la revalorisation de la culture kanak et l'émancipation progressive de l'archipel. Aujourd'hui, le rendez-vous tant attendu ne mobilise pas les troupes, confirme sur France 24 le géographe Pierre-Christophe Pantz, chercheur à l'université de Nouvelle-Calédonie, qui évoque "un relatif désintérêt pour la campagne", et notamment chez les jeunes. "C'est assez paradoxal par rapport à cet enjeu historique mais la génération qui a aujourd'hui 20 ou 30 ans n'a pas connu ces affrontements. Habitée à vivre en paix, elle porte donc peu d'intérêt au référendum", décrypte-t-il. Depuis 2004, les différentes élections provinciales en Nouvelle-Calédonie ont connu une baisse de la participation. Les électeurs peinent d'autant plus à se mobiliser que le résultat du vote semble déjà couru d'avance. Selon le dernier sondage commandé par la chaîne Nouvelle-Calédonie La Première, le "non" à l'indépendance arrive largement en tête, avec 66 % des sondés, contre 34 % pour le "oui". "Depuis un an,



les six sondages effectués sur le référendum n'ont guère évolué", commente Pierre-Christophe Pantz. "Les élections provinciales, qui sont une sorte de baromètre politique en Nouvelle-Calédonie, montrent que ces tendances n'ont pas changé en 30 ans. Au final, les habitants sont peut-être convaincus qu'on se dirige vers un statut quo plutôt que vers un nouveau statut." Pour le chercheur, le réel enjeu de ce vote sera le taux de participation.

Pourquoi la liste électorale pour le référendum fait-elle polémique ?

Cette question fait l'objet d'un vif débat sur l'île depuis les accords de 1988 en raison de la coexistence de plusieurs listes électorales (la liste spéciale pour le référendum ; la liste électorale spéciale pour les provinciales et la liste électorale générale qui permet de voter aux scrutins nationaux). Pour être inscrit sur la liste référendaire, il faut l'être sur la liste générale mais les critères sont plus restrictifs. Dans cette liste, il y a des gens qui n'ont strictement rien à faire puisqu'il s'agit d'un référendum de décolonisation tel que défini par l'Onu, déplore sur France 24 Bernard Alleton, membre du collectif Solidarité kanaky. "Normalement, cela concerne les personnes colonisées et pas les colons. Si les colons ont le droit de vote, le référendum est faussé."

Quelles sont les arguments des forces en présence ?

La famille indépendantiste est dominée par le FLNKS, un regroupement de quatre partis politiques, qui appelle le "peuple kanak" à "conclure un combat qui dure depuis 164 ans". Durant la campagne du référendum, la formation a défendu un projet d'État souverain - "Kanak-Nouvelle-Calédonie" -, assorti d'un partenariat ou d'un accord de coopération avec la France. L'archipel doit prendre le chemin de l'indépendance notamment pour réformer l'économie, estiment les militants indépendantistes de l'Union calédonienne. Parmi eux, Pascal Sawa, interrogé par France 24, estime que les inégalités économiques sont le fruit d'une économie héritée de la colonisation privilégiant quelques grandes familles. "Cette espèce d'économie de comptoir que l'on qualifiait d'économie coloniale, ça perdure. Du coup, il y a une fracture trop grande entre ceux qui dirigent et la base, les Kanak principalement, qui constituent la majorité de la population", dénonce-t-il. Selon le chercheur Pierre-Christophe Pantz, un rééquilibrage économique à

l'égard des Kanak a été mis en place depuis 30 ans, ainsi que des mesures sociales, mais cela n'a pas suffi à gommer les disparités. "Quand on regarde objectivement les statistiques ethniques, puisque ça existe en Nouvelle-Calédonie, on se rend compte qu'il y a encore des inégalités. Ce manque d'équité entre toutes les communautés en Nouvelle-Calédonie nourrit encore aujourd'hui la revendication anti-indépendantiste", ajoute-t-il. Dans le camp du non, on insiste sur les apports de la métropole : "La France est une chance" ou "Pour une Nouvelle-Calédonie dans la France et dans la paix", affichent les slogans de campagne. Rompre avec Paris semble insensé pour les anti-indépendantistes, à l'image de la militante Annie Qaeze, interrogée par France 24. "On ne peut pas se sécuriser nous-mêmes ! Donc la France va nous protéger par rapport aux puissances externes", affirme-t-elle avant d'ajouter : "L'essentiel, c'est que les jeunes puissent avoir accès à l'enseignement français." De son côté, le président de la République Emmanuel Macron n'avait pas souhaité "prendre parti dans ce référendum" mais a affirmé lors d'un déplacement à Nouméa en mai que "la France serait moins belle sans la Nouvelle-Calédonie". Sans compter que l'Hexagone a beaucoup à perdre aussi puisque l'archipel français se hisse au 6e rang des producteurs mondiaux de nickel, une matière première essentielle pour la Chine qui produit les appareils électroniques.

Un autre référendum est-il possible ?

"Ce qui est important, c'est la construction de l'après, a affirmé le ministre des Outre-Mer Annick Girardin sur France 24. Au lendemain de ce rendez-vous, il faudra reprendre le dialogue et voir, au vu du résultat, ce qu'on fait et ce qu'on construit." Le Premier ministre se rendra sur place le 5 novembre au matin, pour réunir les différents acteurs quel que soit le résultat. En cas de victoire massive du non, le député Les Républicains non-indépendantiste Pierre Frogier a annoncé cette semaine vouloir déposer une proposition de loi constitutionnelle pour éviter les deux autres référendums prévus par les accords de Nouméa. "En Nouvelle-Calédonie, rien ne s'est fait sans le dialogue et on ne peut pas imaginer qu'aujourd'hui, on puisse rompre avec ce 2e et 3e référendum sans une discussion préalable", commente le chercheur Pierre-Christophe Pantz. Un sujet qui, lui, pourrait provoquer des tensions.

Agences

PROCUREUR D'ISTANBUL Khashoggi a été tué par strangulation et son corps découpé

Le journaliste saoudien Jamal Khashoggi a été tué par "strangulation" au consulat de son pays à Istanbul et son corps "démembré", a indiqué mercredi le procureur d'Istanbul, soulignant le caractère "prémédité" de ce meurtre.

Expliquant que la visite à Istanbul du procureur général saoudien dans le cadre de l'enquête "n'a pas donné de résultat concret", le bureau du procureur d'Istanbul se dit dans un communiqué "obligé" de partager certains éléments révélés par son enquête.

"Conformément à un plan prémédité, la victime Jamal Khashoggi a été étranglée à mort dès son entrée au consulat", indique le communiqué. "Le corps de la victime a été démembré et on s'en est débarrassé suite à sa mort par strangulation", ajoute le texte.

Toujours selon le communiqué, les autorités turques ont de nouveau demandé au procureur saoudien et la délégation l'accompagnant l'extradition de 18 suspects arrêtés en Arabie saoudite dans le cadre de l'enquête sur la mort du journaliste, tué dans le consulat saoudien à Istanbul où il s'est rendu le 2 octobre pour des démarches administratives. En guise de réponse, toujours selon le communiqué, le procureur d'Istanbul a été invité à se rendre en Arabie saoudite avec les éléments de l'enquête en sa possession. Le communiqué n'a pas précisé si le procureur turc entend donner suite à cette invitation. Ryadh a estimé, selon le texte, que seule une enquête conjointe entre les deux pays pourra permettre de déterminer ce qu'il est advenu du corps de Khashoggi et si son meurtre a été prémédité.

YÉMEN La coalition saoudienne bombarde l'aéroport de Sanaa

Malgré l'appel américain à mettre fin à la guerre au Yémen, la coalition sous commandement saoudien a mené des dizaines de frappes aériennes contre la base aérienne d'Al-Dulaimi à Sanaa et dans les zones environnantes.

La coalition sunnite dirigée par l'Arabie saoudite a mené une offensive contre l'aéroport de la capitale yéménite Sanaa et une base aérienne adjacente d'où les rebelles chiites houthis lancent des missiles et des attaques de drones, a déclaré vendredi le porte-parole de la coalition, cité par Reuters.

Le trafic aérien et l'acheminement de l'aide humanitaire n'ont pas été affectés, a précisé Turki al Malki à la chaîne Ekhbariya TV. Selon la chaîne de télévision des Houthis, Al Masirah, plus de 30 frappes aériennes ont été menées contre la base aérienne d'Al-Dulaimi à Sanaa et dans les zones environnantes.

Le mouvement houthi, soutenu par l'Iran, contrôle une grande partie du Yémen, notamment le nord du pays et la capitale Sanaa.

Les rebelles contrôlent aussi le principal port du pays, Hodeïda, où la coalition a envoyé des renforts militaires malgré l'appel des États-Unis et de la Grande-Bretagne à la cessation des hostilités lancé suite au meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

Agences

MIDI

SPORTS

LIGUE 1

**L'ex-SNTA,
nouvel actionnaire
majoritaire du CRB**

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE

L'USMBA s'adjuge la 12^e édition

L'USM Bel-Abbès s'est adjugée, ce jeudi, la 12e édition de la Supercoupe d'Algérie de football, en s'imposant face au CS Constantine 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



KARATÉ

**Lamyra Matoub, maîtresse en classes
et en arts martiaux**

KARATÉ

Lamy Matoub, maîtresse en classes et en arts martiaux

Lamy Matoub prépare les Championnats du monde 2018 de karaté, organisés du 6 au 11 novembre à Madrid. L'Algérienne née en France espère remporter une nouvelle médaille en Espagne, elle qui a déjà décroché l'or aux Jeux africains 2015, aux Jeux mondiaux 2017 et aux Championnats d'Afrique 2018, notamment. Rencontre avec une athlète passionnée par son sport et par l'éducation.



« Tu as dit 'bonjour' au monsieur ? », lance Lamy Matoub à un jeune pensionnaire du club de karaté de Sarcelles qui est passé devant nous sans s'arrêter. « Euh, bonjour », s'approche le gamin, un peu penaud suite à la remarque. Avec Lamy Matoub, professeure des écoles le jour et championne d'arts martiaux le soir, l'éducation et le sport semblent indissociables. Une situation sans doute logique pour celle qui rectifiait les erreurs de son grand frère sur les tatamis, dès l'âge de 7 ans. « Je corrigais mon frère en douce, raconte l'athlète aujourd'hui âgée de 26 ans. Un jour, mon entraîneur s'en est rendu compte et il m'a dit : 'Je n'avais jamais remarqué ce détail-là chez ton frère ! Bien observé !' »

Très vite, celle qui est née et a grandi en région parisienne se découvre une passion et du talent pour cet art martial japonais. « J'étais ceinture blanche, mais j'arrivais à battre des ceintures marron, assure-t-elle. J'ai tout de suite été très performante ».

« Mais maîtresse, c'est pas possible ! Tu fais du karaté ? »

Depuis quelques années, elle tente de transmettre ce savoir aux enfants du club francilien. « Je donne des cours depuis cinq-six ans. Ça m'aide beaucoup dans la gestion des classes, au travail. Quand on est titulaire-replaçante comme moi, c'est très difficile, souligne celle qui change constamment d'établissement, au gré des absences de collègues.

Tous les jours, tu as une nouvelle classe. Tous les jours, tu te retrouves face à des élèves qui se disent : 'C'est tranquille, c'est la remplaçante. On a envie de lui faire la misère.' Il faut donc tout de suite poser un cadre. Et j'arrive à le faire parce que j'ai appris à travailler la gestion d'un grand groupe, ici, au club ». Sa deuxième vie sportive finit par ailleurs par revenir aux oreilles des écoliers, de temps en temps. « Parfois, quand j'utilise un ordinateur pour un cours, les élèves tombent sur mon fond d'écran. Il y a une photo de moi en kimono en train de pousser un gros kiaï [un cri lorsqu'on donne un coup, en karaté, Ndlr]. Les élèves me disent alors : 'Mais maîtresse, c'est toi ? C'est pas possible ! Tu fais du karaté, du judo ?' Les questions commencent à fuser. Mais jamais je ne m'entends sur mon palmarès ».

Une médaille d'or historique aux Jeux mondiaux

Il y aurait pourtant beaucoup de choses à raconter, entre ses médailles d'or aux Jeux Africains 2015 de Brazzaville et celles aux Championnats d'Afrique 2018 de Kigali. Sans parler du titre décroché aux Jeux mondiaux 2017 de Wrocław (Pologne), une grande première pour l'Algérie et le karaté africain dans cette manifestation sportive réservée aux disciplines non-olympiques. « Je me suis fait une très grosse entorse cinq jours avant, rappelle pourtant Lamy Matoub. Mon pied est devenu violet dix minutes après l'action. Je prenais l'avion deux jours après. Impossible de marcher. Je passais mon temps à glacer mon pied, y compris durant le vol. J'ai acheté tout ce que je pouvais pour que les

choses s'améliorent. J'ai eu la chance d'avoir accès à des physiothérapeutes en Pologne. [...] Mais je ne pensais pas que j'allais réussir à combattre. Je me disais que c'était foutu. Mais j'ai décidé de lâcher les chevaux et d'essayer de tout donner. Et ça s'est très bien passé avec cette médaille d'or inespérée. » Les jours qui suivent ont été une grande surprise. « Je ne pensais pas qu'il y aurait un tel engouement autour de ma médaille. Même des personnes d'autres pays d'Afrique m'ont envoyé des messages pour me remercier. C'était dingue ! Et en Algérie, l'accueil auquel j'ai eu le droit était impressionnant. Même dans mon village, j'ai eu le droit à une réception incroyable avec plus de 5 000 personnes. C'était fou », s'enthousiasme-t-elle.

Une revanche avec la sélection algérienne

C'est en 2014 que Lamy Matoub a décidé de représenter le pays d'origine de ses parents. « J'ai été en équipe de France durant toute ma jeunesse, explique-t-elle. Mais il y a eu un moment où les sélections n'arrivaient pas, sans aucune raison. Par exemple, je n'ai pas été sélectionnée pour les Championnats du monde 2012 à Paris. J'en connais maintenant les raisons. Je ne les évoquerai pas, parce que ça ne sert à rien d'en parler. Mais c'était pour tout sauf pour des considérations sportives. Parce qu'en 2012, j'avais tout gagné, notamment les Championnats du monde universitaire ». Lassée d'être mise sur la touche, elle finit par tourner les talons, après plusieurs mois d'attente. « J'ai su par la suite qu'ils avaient regretté puisqu'on m'a demandé de revenir en disant que la porte

MATCH ALGÉRIE – ÉGYPTÉ « ARRANGÉ » : Hassan Yebda demande à Saâdane d'aller jusqu'au bout »

Après le défenseur Anthar Yahia, c'est au



tour de l'ancien milieu de terrain de l'équipe nationale de football Hassan Yebda de répondre aux dernières révélations choc des Rabah Saâdane, sur une éventuelle combine de la demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 face à l'Égypte (4-0). « J'ai entendu ses propos sur internet. Si ça me choque ? Oui quand même. J'étais présent ce jour-là sur le terrain lors de cette CAN-2010. Je n'ai rien entendu, de même pour le groupe. Nous avons joué, nous avons perdu en prenant une petite raclée. Nous avons eu des expulsions. Je n'ai rien entendu de spécial. Peut-être que Saâdane a quelque chose à nous dire, s'il a quelque chose à révéler, qu'il aille jusqu'au bout de ses déclarations », a-t-il affirmé mercredi soir sur les ondes de Beur FM.

Hassa Yebda (34 ans), 26 sélections chez les Verts (2 buts), était dans le onze de départ face aux Égyptiens en match disputé au stade de Benguela. Les propos de Yebda viennent contredire l'ancien coach des Verts Saâdane, ce dernier a lâché une bombe en affirmant avec certitude que cette demi-finale face à l'Égypte était « combinée ». « Le résultat du match était arrangé d'avance à 100%. J'avais refusé d'entrer dans ce jeu combine. Le match était intervenu deux mois après notre qualification pour le Mondial 2010 aux dépens de l'Égypte à Oum durman (Soudan). Ils m'ont dit que nos frères égyptiens ont besoin de gagner la CAN et que vous allez jouer le Mondial. L'histoire retiendra que j'avais refusé de trahir mon pays. Le jour du match, j'avais tout compris. Le principe était de permettre à l'Égypte de remporter la CAN après avoir échoué à se qualifier pour la Coupe du monde », a-t-il lancé jeudi dernier sur le plateau d'Echorouk News.

L'ancien sélectionneur de l'Égypte Hassan Shehata a apporté un démenti catégorique aux allégations de Saâdane : « Ces accusations ne se reposent sur aucun fondement. Si l'Égypte avait réellement combiné cette rencontre, elle n'aurait pas gagné sur un score aussi large, pour éviter de porter préjudice à l'Algérie. Je suis étonné par la sortie de Saâdane qui a parlé d'un match disputé il y a huit ans, et tout le monde a vu que nous étions supérieurs ce jour-là. Je respecte beaucoup Saâdane, mais ses propos sont inacceptables », a-t-il affirmé, cité mardi par plusieurs médias égyptiens.

R. S.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE

L'USMBA s'adjuge la 12^e édition

L'USM Bel-Abbès s'est adjugée ce jeudi la 12^e édition de la Supercoupe d'Algérie de football, en s'imposant face au CS Constantine 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Dans une enceinte blidéenne qui n'a pas fait le plein pour cette affiche et sous une pluie battante, le CSC a dominé relativement son adversaire en première période, en se procurant deux occasions, mais sans pour autant parvenir à créer la différence.

La formation de la « Mekerra », sous la conduite de son nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, a réagi grâce à Zouari, dont le tir est passé juste à côté du poteau droit du portier constantinois Rahmani. Une première mi-temps au-dessous de la moyenne qui a laissé l'assistance sur sa faim.

Après la pause, les débats se sont équilibrés où chacun des deux protagonistes a voulu prendre le dessus. Le buteur du CSC Belkacemi avait la balle de match dans les pieds (85e), mais son lob est passé au-dessus de la

transversale.

Alors que l'arbitre Saïdi s'apprêtait à siffler la fin de la partie, l'expérimenté attaquant de l'USMBA Seguer, entré en cours du jeu, provoque un penalty au temps additionnel (90e+2). La sentence a été transformée par le latéral gauche Lamara qui libère les siens. Cruel pour le CSC, qui échoue à enchaîner avec un second trophée, après avoir remporté le titre de champion la saison dernière. L'USMBA, détenteur de la Coupe d'Algérie 2018, s'offre en revanche sa première Supercoupe de son histoire.

Youcef Bouzidi, fraîchement désigné à la barre technique de l'USMBA en remplacement du Tunisien Moez Bouakaz, réussit ainsi à chasser la guigne qui le poursuivait en décrochant le premier titre de sa carrière d'entraîneur, après avoir été battu en finale de Dame Coupe à deux reprises : en 2016 avec le NA Hussein-Dey face au MC Alger (1-0), et en 2018 sur le banc de la JS Kabylie devant l'USMBA (2-1). Un titre qui devrait permettre à l'USMBA d'amorcer son vrai départ, d'autant que l'équipe reste confinée en bas du classe-

ment avec une inquiétante 15^e place au classement de Ligue 1.

Palmarès de la Supercoupe :

1981 : RC Kouba
1992 : JS Kabylie
1994 : US Chaouia
1995 : CR Belouizdad
2006 : MC Alger
2007 : MC Alger
2013 : USM Alger
2014 : MC Alger
2015 : ES Sétif
2016 : USM Alger
2017 : ES Sétif
2018 : USM Bel-Abbès

SPORTS ET JEUX TRADITIONNELS MAGHRÉBINS

Coup d'envoi de la première édition à Béchar

Le coup d'envoi de la première édition des sports et jeux traditionnels maghrébins a été donné jeudi par les autorités locales au niveau des dunes de Gouray, à Béchar, en présence d'une foule nombreuse.

La première journée de ces joutes qui se poursuivront à Taghit (97 km au sud de Béchar), avec la participation des équipes de Mauritanie, de Tunisie et d'Algérie, sont dédiés aux disciplines du grimper de palmier, Matreg (bâton), Khribga (sorte de jeux de dames), Sig (jeux de bâtonnets), Mâabza (lutte traditionnelle) et Tachkout (Hockey sur sable). Une rude concurrence entre les équipes participantes a marqué cette première journée des compétitions.

Le public a suivi de près les exhibitions des équipes de Tachkout d'Algérie et de Tunisie qui ont beaucoup de ressemblance, si ce n'est quelques détails techniques "pris en



charge par les organisateurs en vue de l'uniformisation de ces jeux", a souligné le président de la Fédération nationale des sports et jeux traditionnels (FNSJT), Bouterfès Manouni. Pour accueillir cette rencontre sportive (1-3 novembre), la FNSJT, avec la contribution du secteur de la jeunesse et des sports ainsi que de la wilaya de Béchar, a mobilisé tous les moyens humains et logistiques nécessaires pour assurer le bon

déroulement de cette manifestation maghrébine et atteindre ses objectifs de promotion et de vulgarisation des sports et jeux traditionnels.

En marge des compétitions, des exhibitions de fantasia de baroud de Béni-Ounif (Béchar), avec la participation des cavaliers ayant une extraordinaire maîtrise de leurs pur-sang et de leurs fusils, ont été également organisées à cette occasion et dont les participants ont

applaudi les démonstrations des cavaliers. "Ces cavaliers ont montré à travers les exhibitions le patrimoine guerrier de toute la nation algérienne", ont indiqué des responsables des délégations tunisiennes et mauritaniennes. "Le site naturel des dunes de Gouray, situé au sud de la ville de Béchar, où se déroule cette manifestation, sied parfaitement à ce genre de jeux, de par sa beauté et son adaptation aux exigences de pareilles disciplines sportives et jeux traditionnels".

Des expositions sur ces différents sports et jeux traditionnels, pratiqués dans les pays dont les participants ont pris part aux joutes, ont aussi retenu l'attention du public qui a pu découvrir les différentes disciplines des jeux et sports traditionnels des trois pays voisins.

VOLLEY-BALL /
CHAMPIONNAT ARABE DES
NATIONS (5e JOURNÉE) :

Victoire de l'Algérie face à la Jordanie (3-0)

La sélection algérienne de volley-ball s'est imposée face à son homologue jordanienne sur le score de 3 sets à 0 (25-14, 25-18, 25-11), en match comptant pour la 5e journée du Championnat arabe des nations (messieurs), disputé jeudi au Caire (Egypte).

C'est le deuxième succès du Six national dans la compétition, après celui obtenu lors de la 1re journée face à l'Irak (3-1), contre trois défaites respectivement face à l'Egypte, au Bahreïn et à Oman sur le même score de 3 sets à 1.

Le premier match de la journée a enregistré la victoire du Bahreïn face à l'Irak (3-2), alors que le 3e match oppose l'Egypte à la Palestine à partir de 19h00. L'Algérie, exemptée de la 6e journée prévue vendredi, jouera son dernier match face à la Palestine samedi à 14h00 (heure algérienne).

Le tournoi se joue en mini-championnat (une seule poule) dont le premier au classement sera sacré champion.

TENNIS/COUPE
D'AFRIQUE DES NATIONS

L'Algérien Hakim Fateh désigné arbitre principal

L'Algérien Hakim Fateh, détenteur du Silver Badge, a été désigné par la Confédération africaine de tennis (CAT) comme juge-arbitre de la Coupe d'Afrique des nations, prévue, du 5 au 10 novembre courant à Gaborone (Botswana).

"Je suis très heureux d'être désigné par l'instance continentale pour officier ce rendez-vous important. C'est toujours un honneur de représenter son pays et que l'arbitrage algérien soit présent dans les rendez-vous sportifs importants. Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur de la confiance placée en ma personne par la Fédération algérienne de tennis (FAT) et la CAT", a indiqué Fateh à l'APS. Le natif d'Oran (44 ans) estime que cette "désignation" permettra aux arbitres algériens de croire en leur qualités pour atteindre le sommet de l'arbitrage mondial.

"Cette désignation prouve que l'arbitrage algérien est bel et bien présent sur la scène continentale et mondiale. Je profite de cette occasion pour lancer un appel à tous les officiels et arbitres algériens de croire en leur potentiel pour atteindre le sommet", a ajouté Fateh, ancien président de la Ligue oranaise de tennis.

Ce rendez-vous continental sera doté d'un prize money de 20.000\$ et regroupera les meilleures raquettes africaines. Pour rappel, Fateh Hakim a déjà marqué sa présence plusieurs fois dans les tournois du grand chelem, notamment Roland-Garros (Paris - France) et Wimbledon (Londres - Angleterre).

La Coupe d'Afrique des nations (messieurs et dames) verra la participation du Botswana, Burkina Faso, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Madagascar, Maroc, Afrique du Sud, Seychelles, Zimbabwe et la Tunisie.

LIGUE 1

L'ex-SNTA, nouvel actionnaire majoritaire du CRB

Le CR Belouizdad vient d'enregistrer l'arrivée d'un actionnaire majoritaire dans son capital, du groupe public Madar Holding, ex-SNTA (Société nationale des tabacs et allumettes).

"Je suis fier et heureux d'avoir contribué à la réussite de ce partenariat que je qualifie d'historique. Avec cet accord, le CRB est entré dans le vrai professionnalisme. C'est une bouffée d'oxygène qui va permettre à l'équipe de retrouver son équilibre sur le plan financier", a affirmé à TSA le président du club sportif amateur CSA/ CRB Karim Chetouf. Le CSA qui détenait jusque-là 75% des actions du club, a cédé 67% de ses parts à Madar Holding. Ce groupe n'est autre que l'ex-Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA). Elle a été transformée, en 1990, en entreprise publique à caractère économique, avant d'être



restructurée en 2017 en groupe et rebaptisée Madar Holding. "En premier lieu, Madar Holding va s'atteler à redresser le club et restructurer la société qui est déficitaire. Il va également régulariser la situation financière en payant les dettes cumulées dont j'ignore le montant exact. Pour moi, c'est une délivrance de pouvoir conclure cet accord, qui sera sans aucun doute bénéfique pour le Chabab", a-t-il ajouté. La signature de l'accord s'est déroulée ce mercredi en présence de Karim Chetouf et du Président directeur général de Madar Holding Charaf-Eddine Amara.

Considéré comme l'un des clubs les plus titrés du pays, le CRB se contente depuis plusieurs saisons de jouer pour la survie en Ligue 1. La crise a atteint son paroxysme lors de l'actuel exercice, suite au forfait déclaré pour la réception de l'AS Aïn M'lila (défaite 3-0 sur tapis vert) lors de la première journée pour dettes impayées.

Un forfait qui lui a valu une défalcation de trois points. Le CRB reste scotché à la 16e et dernière place au classement de Ligue 1 avec 7 points seulement, au moment où sa mission du maintien s'annonce d'ores et déjà compliquée.

RALLYE D'ALGÉRIE CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL

Départ de la caravane d'Alger

La caravane du 4e rallye international d'Algérie "Challenge Sahari" a quitté Souïdania (Alger) en direction de la commune de Brezina, dans la wilaya d'El-Bayadh, où sera donné le coup de starter officiel avec le déroulement de la première étape, jeudi matin en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Hattab.

Pour cette édition, 160 pilotes concourront à bord de 34 véhicules 4x4, trois camions, quatre quads, quatre buggy et 52 moto-cross, ont indiqué les organisa-

teurs. La première étape est prévue vendredi entre Brezina et Timimoun (Adrar), sur une distance de 580 km à travers le désert algérien. Outre 100 pilotes algériens, ce rallye enregistre la participation de 60 étrangers, représentant la Turquie, la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la France et la Belgique qui vont parcourir une distance globale de 1.200 km dans trois wilayas : El-Bayadh, Adrar et Ghardaïa. Le Système de localisation à distance (GPS) de marque Stella sera utilisé pour

la première fois lors de cette compétition avec l'ambition de garantir une meilleure sécurité aux participants. Cette 4e édition du rallye international d'Algérie est dédiée au défunt président de la Fédération algérienne de sports mécaniques, Chihab Baloul, disparu le 14 septembre dernier suite à une crise cardiaque. Le contrôle technique des véhicules a été effectué mercredi au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souïdania.

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2022 À LAAYOUNE OCCUPÉE Le président de la FAHB convoqué, une enquête sera ouverte

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a été convoqué pour donner sa version des faits concernant la prétendue décision de la Confédération africaine d'autoriser le Maroc à organiser le Championnat d'Afrique des nations en 2022 à Laâyoune (Territoires sahraouis occupés), a indiqué mercredi le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab. "Nous avons convoqué Habib Labane pour entendre sa version et une enquête sera diligentée pour plus d'informations concernant le prétendu vote de l'Algérie en faveur de Laayoune occupée. Nous allons prendre les décisions qui s'imposent. Il y a une ligne rouge à ne pas franchir surtout qu'il s'agit des principes fondamentaux de

l'Etat algérien", a déclaré à la presse M. Hattab lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger. Contacté par l'APS, le président de la FAHB, Habib Labane, s'est dit "serein", expliquant qu'il "n'y a jamais eu de vote vendredi dernier à Abidjan tout simplement parce que le Maroc était seul candidat pour le rendez-vous de 2022, donc il est de facto l'hôte de l'événement."

"J'étais présent en Côte d'Ivoire pour le congrès de l'instance continentale en tant que délégué technique de la CAHB et non pas en tant que représentant de l'Algérie", a-t-il souligné.

Pour Labane, le "document qui est en train de circuler sur les réseaux sociaux est un faux. Les Marocains n'ont jamais publié un tel communiqué, d'ailleurs il

est inexistant sur le site internet de leur fédération et leur page facebook. C'est tout simplement une affaire fabriquée visant la FAHB dont la relance dérange certains". "Pour que tout le monde sache, la CAHB connaît notre position et celle de l'Algérie, elle ne permettra jamais le déroulement d'une telle compétition dans un territoire occupé. Et même si un jour elle le fera —on est dans le conditionnel je précise—, l'Algérie n'y prendra jamais part. Au lieu de faire la promotion du Championnat d'Afrique 2024 qui aura lieu chez nous et qui sera qualificatif aux Jeux Olympiques, on est en train de le faire pour un autre pays, c'est dommage", a-t-il conclu.

23e SILA

L'Histoire contemporaine de l'Algérie, le filon inépuisable

Des fictions profondément ancrées dans la société ou l'Histoire contemporaine algérienne, des introspections et des nouveaux départs comptent parmi les thèmes de prédilection des auteurs annoncés pour le Sila 2018.

Cette édition se distingue également par les publications de journalistes lancés dans l'écriture romanesque.

Dans son roman *"Le naufrage de la lune"* (Barzakh), la romancière Amira-Géhanne Khalfallah fait revivre à son lecteur un épisode important et oublié de l'histoire de Jijel attaquée par la marine du royaume de France en 1664 alors que la ville échappait à la domination ottomane : une première expérience de l'auteure qui plonge le lecteur dans la régence d'Alger et les salons de Versailles (siège du pouvoir français de l'époque), tout en exhumant un épisode méconnu de l'histoire.

Des auteurs, à l'image du journaliste Mustapha Benfodil, proposent une forme d'introspection, dans *"Body Writing"* (Ed. Barzakh), à travers le journal intime de Karim Fatimi disparu tragiquement en 2014. Avec ce récit qui se transforme en une radiographie extravagante de l'Algérie, l'auteur signe son retour onze ans après son dernier roman *"Zarta"*.

Dans *"Nulle autre voix"* (Barzakh), la romancière Maïssa Bey dresse le portrait de l'anti-héroïne par excellence à travers des échanges entre une écrivaine, à la fois curieuse et effacée, et une criminelle fraî-



chement sortie de prison après 15 ans de détention. A travers son dernier roman *"Khalil"* (Casbah), le romancier à succès, Yasmina Khadra, plonge lui aussi son lecteur dans l'univers d'un des terroristes, auteurs des attentats de 2015 au stade de France à Paris.

Reconstruction et nouveaux départs forment l'essentiel des œuvres de Nassira Belloula, *"Aimer Maria"* ou encore de Mohamed Magani *"L'année miraculeuse"*: deux fictions éditées chez Chihab, qui évoquent la vie après les affres de la déception, des séparations et de l'exil.

L'Histoire contemporaine de l'Algérie aura inspiré des plumes comme celle du célèbre chroniqueur Sid Ahmed Semiane qui a réuni dans *"Octobre... ils parlent"* (Barzakh) des textes et témoignages sur le 5 octobre 1988, ou encore celle de Djamel Mati qui revient dans son roman *"Sentiments irradiés"* sur les essais nucléaires français de 1960 dans le désert de Tanezrouft (Hoggar).

Pour sa part, Djilali Bencheikh peint dans son roman *"Le treillis et la minijupe"* (El Kalima), la condition d'une jeunesse révoltée par le paternalisme pesant

des années 1960 et qui se choisit l'exil comme seule échappatoire.

Des auteurs de retour, l'Histoire toujours présente

S'intéressant toujours à l'histoire et à la culture de Laghouat, sa ville natale, le journaliste et auteur Lezhari Labter revient cette année avec le roman historique *"Laghouat la ville assassinée, ou le point de vue de Fromentin"* (Hibr), un beau-livre *"Oasis, Images d'hier, regards d'aujourd'hui"* (Chihab), en plus d'un recueil de textes intitulé *"Hiziya mon amour"* (Hibr), un ouvrage coécrit par une dizaine d'écrivains et coordonné par ses soins.

Explorant les univers scientifique et métaphysique dans un même écrit, le journaliste-chroniqueur Amari Chawki traite du hasard dans un contexte purement algérien dans son roman *"Balak"* (Barzakh). Après *"Meursault, contre-enquête"* et *"Zabor ou Les psaumes"*, le journaliste et écrivain Kamel Daoud donne, lui aussi, rendez-vous à ses lecteurs pour leur faire découvrir *"Picasso : le mangeur des femmes"* (Barzakh), alors que le traduc-

teur et universitaire Mohamed Sari présente chez le même éditeur *"Aïzer, un enfant de la guerre"*. Comme chaque année, le livre d'Histoire est omniprésent dans les stands du Sila 2018, à l'image de l'ouvrage *"GPRA un mandat historique"* (Ed. du Champ libre) du sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci.

Dans cet ouvrage très documenté, l'auteur revient sur la création du premier gouvernement de l'Algérie combattante ainsi que sur les principaux événements survenus entre le 19 septembre 1958 et le 3 août 1962. De son côté, l'historienne Malika Arezki publie *"De l'ALN à l'ANP, la construction de l'armée algérienne"*, un livre édité chez Barzakh, alors que les éditions Chihab proposent *"Economie de l'Algérie coloniale 1830-1954"*, un ouvrage de Ahmed Henni, *"La Guerre d'Algérie dans le roman français"* de Rachid Mokhtari, *"Récits et témoignages de militants de la fédération du FLN de France"* de Karim Younes.

A la faveur du 23e Sila, les éditions Anep proposent également des ouvrages sur l'Histoire comme *"La péninsule de Collo"* de Kamel Bakiri, *"Les irradiés algériens"* de Mustafa Khiati, *"Dey Hussein, dernier dey d'Alger"* de Mohamed Balhi.

L'épopée, "Novembre le livret de l'éternité" présentée à Alger

"Novembre le livret de l'éternité", une dramaturgie aux formes contemporaines soutenue par des chants et des danses chorégraphiques a été présentée mercredi soir à Alger, en célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la révolution. Le public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, est venu nombreux assister, près de 70mn durant, à une fresque riche en couleurs, qui a mis en valeur l'épopée du peuple algérien à travers l'Histoire, mise en scène par le jeune Moussa Noun qui en a également assuré la scénographie. Dans des atmosphères solennelles créées par un éclairage feutré et une musique aux sonorités actuelles, le spectacle commence par un beau livre qui s'ouvre, d'où sort une centaine de jeunes, entre chanteurs et danseurs qui vont donner vie aux différents chapitres de la grande histoire de l'Algérie.

Au fil des pages qui défilent, l'amour de la patrie, l'union, la paix seront autant de valeurs "naturellement" défendues depuis toujours par le peuple algérien qui finira par s'attirer les foudres du "mal" et être attaqué à différentes époques de l'histoire. Les affres du colonialisme français, la résistance et l'union du peuple face à l'ennemi, le combat libérateur, avec le peuple comme seul héros, les scènes de liesses, sont parmi les tableaux soumis au regard neuf d'une bande de jeunes qui s'est mise

autour du génie créatif du metteur en scène.

Les chorégraphies de groupes du jeune Kaci Aïssa Hacène, judicieusement montées dans le registre moderne et contemporain de la danse, avec une touche renvoyant au folklore algérien, ont été d'un apport considérable au spectacle.

La bande son de Tarek Kadem, un autre jeune compositeur qui a mis en musique, dans des sonorités et des cadences rythmiques actualisées, la poésie de Bélaïd Bélatrèche et la chanson de Mokhtaria, "Renaissance", a donné un nouveau souffle à la manière de célébrer les grandes fêtes nationales.

La période postindépendance, sera également évoquée avec le mal de la décennie noire qui frappera encore l'Algérie où l'horreur et la forfaiture vont encore faucher des vies, jusqu'à l'avènement de la concorde civile, puis la réconciliation nationale, initiées par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Accompagnant la mise en scène dans ses différents ateliers depuis le début de cette épopée, les projections vidéo ainsi que les costumes de Nasreddine Djeha, conçus dans des coupes et modèles contemporains, ont davantage appuyé le message de cette jeunesse qui a "réussi le pari de prendre le relais" et à laquelle ont fait confiance, "à juste titre", de l'avis d'une

spectatrice.

En présence de plusieurs membres du gouvernement, le jeune Moussa Noun, diplômé en 2010 dans le domaine du cinéma à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'Audio Visuel (Ismas), a restitué à l'assistance l'épopée du peuple algérien à travers l'Histoire, dans un élan sémantique formel, empreint de fraîcheur et d'une vision actualisée.

Le public a vécu le spectacle dans la délectation, interagissant à l'issue de chaque tableau avec des applaudissements répétés et des youyous nourris.

A minuit, alors que le spectacle venait de prendre fin, les membres du gouvernement présents ont été conviés avec l'ensemble des spectateurs à rejoindre la cour extérieure de l'Opéra, dont la façade principale était ornée du portrait du Président de la République Abdelaziz Bouteflika et de l'emblème national, pour assister dans la solennité du moment, à la levée des couleurs et la diffusion de l'Hymne national algérien, puis à un spectacle multicolore de feux d'artifices.

Organisé par l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), l'épopée, *"Novembre le livret de l'éternité"*, est programmé jeudi, pour une deuxième représentation à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

FESTIVAL NATIONAL DU GRAFFITIS À SÉTI

60 artistes participent à la cérémonie d'ouverture

Soixante artistes plasticiens de 25 wilayas participent au Festival national du graffiti, qui s'est ouvert mercredi à Sétif, sous le slogan : *"Ensemble pour diffuser la culture de la paix et de la citoyenneté"*.

Organisée dans le cadre des festivités commémoratives du 64e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, par la Ligue des activités scientifiques et culturelles et l'Office des établissements de jeunes (Odej), la manifestation se poursuivra jusqu'au 3 novembre, a indiqué Nacer Fadheli, directeur de l'Odej.

Au cours de la manifestation, chaque artiste présentera au jury deux esquisses sur les thèmes de la culture de la paix, la citoyenneté, l'environnement et le fairplay dans les stades, a-t-il précisé.

Les meilleurs dessins seront primés, a ajouté le responsable, soulignant que le festival vise à sensibiliser à la culture de la paix, à prévenir les comportements contraires à cette valeur, à favoriser les échanges entre jeunes et découvrir les jeunes talents.

La Direction de la jeunesse et des sports a prévu, à cette occasion, plusieurs activités, dont l'initiative *"L'adolescent, une force positive du travail bénévole"* et une caravane de lecture sur l'ouvrage *"Sétif, fosse commune"* de Kamel Beniaïche, qui lancée le 2 octobre d'Ain Arnet, est arrivée dans la journée à Ain Azel, avant de se rendre le 15 novembre à Beni Fouda puis Bougaâ.

Des conférences animées par des moudjahidine et historiens, des concours, des expositions et des tournois sportifs sont programmés à travers les établissements de jeunes de la wilaya.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF: 40801500047019
OPERATION N° : NF 5 521 2 262 147 09 01
Intitulé de l'opération : CONTOURNEMENT ROUTIER
DE BERRIANE (GHARDAIA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°16/2018

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour le contrôle géotechniques des travaux de raccordement d'un passage supérieur au niveau de Sidi M'barek sur le contournement de Berriane.

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ :

Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les laboratoires de contrôle géotechnique satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

***En matière de qualification et de classification professionnelles :** Certificat d'agrément ou décret de création précisant sa qualification pour le contrôle géotechniques des travaux routiers

***En matières de références professionnelles :** Avoir assuré au moins (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrages à l'appui) le contrôle géotechniques d'un projet routier en béton bitumineux et Grava concassés, d'un linéaire égal ou supérieur à **03 km**

Les laboratoires de contrôle géotechniques satisfaisant à ces conditions pourront retirer le cahier des charges auprès du siège de la **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA** Rue Maamer Rouani TEM - GHARDAIA contre remise d'une copie de certificat d'agrément.

Les soumissions constituées de dossiers de candidature, offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous, doivent être déposées auprès du siège de la **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA**, à la date correspondante au dernier jour de la durée de préparation des offres, et l'heure limite est fixée avant **14h00**.

Dossier de candidature et Offre technique :

Le dossier de candidature et l'offre technique établies par le soumissionnaire doivent comprendre les documents énumérés dans le cahier des charges (article 6 des instructions aux soumissionnaires).

-Offre financière :

- 1-Lettre de soumission dûment remplie et signée
- 2-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
- 3-Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé

NB: Le soumissionnaire fournira des copies de ces documents, exception faite pour les différentes déclarations + mémoire technique dont les copies originales doivent être versées aux dossiers de soumission.

Les dossiers de candidature offres techniques et financières doivent être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli "Dossier de candidature", "Offre technique" et "Offre financière", et portant la dénomination de l'entreprise et l'objet du marché. Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieur sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

Appel d'offre n°

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres

Le contrôle géotechnique des travaux de raccordement d'un passage supérieur au niveau de Sidi m'barek sur le contournement de Berriane

La durée de préparation des offres est **21 jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres sera égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera le jour de dépôt des offres à **15h00**, en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister, au Siège de la **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA**.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

DERNIERE MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

L'entreprise SPA CGF COSTRUZIONI GENERALI
titulaire du marché de réalisation d'un hôpital 240 lits à
Boumerdes élisant domicile à :

- 1- villa n°E 25 cité Elder Boumerdes Algérie
- 2- Via Alessandro Torlonia n°15 BP 00198 Rome-Italie

- Suite à la première mise en demeure parue le 03/10/2018 dans le quotidien : El Hayet El Arabia

- la deuxième parue le 09/10/2018 dans le quotidien : le géant sportif

est mise en demeure pour notifier son ordre de service de reprise des travaux dans un délai de quarante huit heures (48) à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur des marchés seront appliquées à son encontre. il sera procédé à la résiliation du marché.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bejaia

Daira d'Amizour

Commune d'Amizour

AVIS D'ADJUDICATION

Il est porté à la connaissance des adjudicataires et gestionnaires des infrastructures commerciales, qu'il sera procédé le Dimanche 11 Novembre 2018 à 10 heures, à la salle des délibérations de l'APC d'Amizour, à l'adjudication aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des droits d'entrée, de places et stationnement de la commune pour l'année 2019, sur une mise à prix fixée à 7.038.400,00 DA.

CONDITIONS DE SOUMISSION:

- > Etre de nationalité algérienne ;
- > Etre majeur.

DOSSIER DE PARTICIPATION:

- > Demande d'admission légalisée ;
- > Extrait de rôle (original) apuré; daté de moins de 03 Mois et délivré par la Recette des Impôts du lieu de résidence;
- > Mise à jour CASNOS et CNAS ;
- > Attestation de non faillite ;
- > Chèque visé par les services bancaires certifiant la prévision du 3/10° de la mise à prix de l'adjudication, libellé au nom impersonnel du Trésorier Communal d'Amizour ; (CCP n° : 306698 clé 82)
- > Photocopie de la pièce d'identité ;
- > Extrait du casier judiciaire N°03 n'excédant pas (03) trois mois ;
- > Certificat de solvabilité délivré par la banque de domiciliation;
- > Photocopie du registre de commerce portant code activité 611005, légalisée, exclusivement par la chambre de commerces
- > Photocopie de la carte fiscale ;
- > Quittance de paiement pour retrait du cahier des charges.
- > Engagement de cautionnement dûment signé et légalisé.

DOSSIER DE LA CAUTION: - Extrait de rôle (original) apuré, daté de moins de 3 Mois et délivré par la recette des Impôts du lieu de résidence; - Fiche de résidence; - Copie de la pièce d'identité.

Les personnes intéressées par cette adjudication peuvent retirer le cahier des charges, au niveau du bureau des adjudications de la commune contre paiement de la somme de 2.500,00 Da et y déposer les dossiers de soumission, au mois, 24 heures avant la date de l'adjudication.

N.B. Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

L'AVC chez l'enfant, 1^{re} cause de handicap acquis

"Quand je l'ai prise dans mes bras, le côté gauche de son corps restait inerte, je me suis dit qu'Héloïse avait dormi sur le côté, qu'elle était engourdie". Domitille Beutter était loin d'imaginer ce matin-là que son enfant, alors âgée d'un an et demi, avait fait un AVC.

L'accident vasculaire cérébral touche chaque année un millier de nourrissons, enfants et adolescents, alertent les spécialistes à l'occasion de la journée mondiale de l'AVC ce lundi 29 octobre. Mais sa rareté - moins de 1 % des AVC concerne les moins de 18 ans - explique en grande partie le fait qu'il soit méconnu.

Méconnaissance et mauvais réflexes

□ Près de 8 personnes sur 10 sous-estiment le nombre de nourrissons et d'enfants victimes d'un AVC

□ La même proportion de personnes ne reconnaît pas les symptômes de l'AVC chez un nourrisson ou un enfant et seule une faible minorité aurait le bon réflexe en présence des symptômes

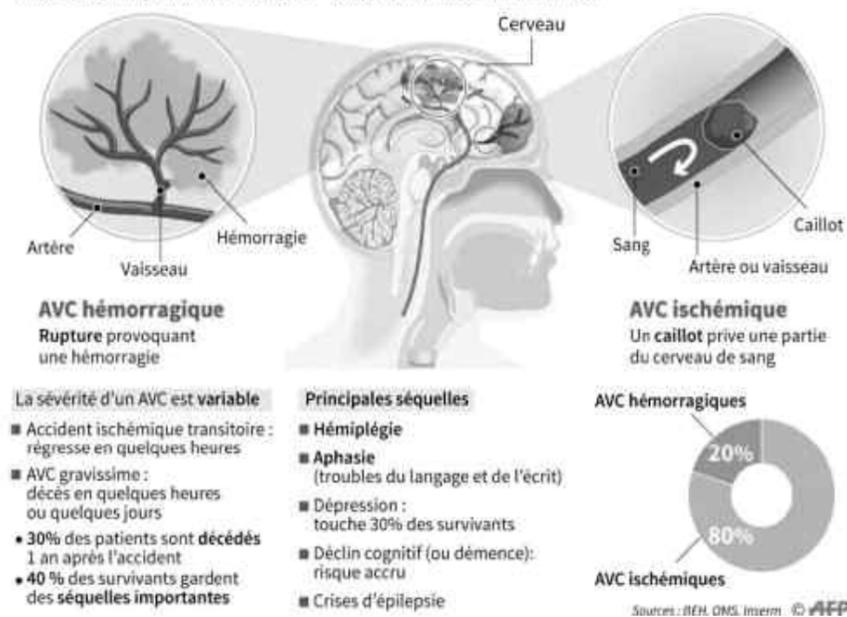
□ 4 personnes sur 10 ont déjà été confrontés à un AVC (eux-mêmes ou un proche). Une forme de fatalisme règne encore face à l'AVC

Ce jour de septembre 2016 Domitille Beutter a quand même eu le réflexe d'appeler le 15. "Je m'attendais à ce qu'on me dise ça va passer ou que l'on me donne un conseil". Mais sa fille est immédiatement partie aux urgences, victime d'un AVC provoqué par un caillot sanguin. Héloïse a maintenant 3 ans et demi. Elle remarque et porte une petite attelle pour son pied qui traîne et menace de la faire chuter. Elle en a terminé avec l'orthophonie en juin mais continue la kiné, l'ergothérapie. "Je n'avais jamais entendu parler d'AVC chez les enfants. Quand on en parle dans notre entourage, les gens tombent des nues", poursuit la mère de quatre enfants, ingénieure de formation devenue prof de maths.

La cause de l'accident d'Héloïse ? "A

L'accident vasculaire cérébral (AVC)

Plus de 30 000 décès par an en France, 1^{re} cause de mortalité chez les femmes



priori c'est une réaction immunitaire disproportionnée à un virus qui n'a pas été identifié, peut-être un petit rhume. Les médecins ont éliminé les autres causes (génétique, héréditaire, maladies vasculaires)", dit-elle. Fin juillet 2017, Anne-Laure et Laurent, parents de la petite Juliette, 4 ans, ont été confrontés au même choc.

La famille est en vacances et joue dans la piscine quand Juliette appelle son père. Il la prend dans ses bras : son corps est mou, inerte. Mais très vite elle dit qu'elle veut retourner jouer dans la piscine. Ses parents l'allongent sur un canapé pour qu'elle se repose. "On a pensé à une hypoglycémie, un malaise vagal, à la fatigue car il faisait très chaud", raconte le père. Elle fait un second malaise, sa jambe se dérobe, elle tombe, sa bouche est déformée et elle parle bizarrement. Puis ces symptômes disparaissent très vite. Au moment du déjeuner Juliette n'a pas faim mais elle va mieux. Par précaution, les parents appellent le généraliste du village. "Le médecin est devenu tout blanc quand on lui a raconté ce qui s'est passé. Il a appelé le 15". Verdict : "Juliette a fait un AVC. Nous avons eu beaucoup de chance de tomber sur ce médecin", raconte Laurent. "Nous pensions que c'était impossible chez l'enfant. Même mon beau-père qui avait fait un petit

AVC n'y a pas pensé".

50 % de cas n'ont pas de cause identifiée

Pour Juliette, 5 ans aujourd'hui, la récupération sera longue mais "elle fait du vélo et de la trottinette et joue avec ses copains à l'école". "La majorité de ces AVC survient chez des enfants préalablement en bonne santé", dit la docteur Manoëlle Kossorotoff coordinatrice du centre national de référence AVC de l'enfant. "50 % n'ont pas de cause identifiée", l'accident est parfois lié à une infection assez banale, le plus fréquemment virale dont la varicelle. "Le délai diagnostic est trop long, très peu arrivent dans les 4 h 30 à l'hôpital, c'est-à-dire le délai pour agir (thrombolyse, thrombectomie)", déplore-t-elle.

Les symptômes sont pourtant assez proches de ceux de l'adulte (paralysie, faiblesse d'un côté du corps, difficulté à parler, déformation de la bouche...) plus des crises d'épilepsie, des convulsions. L'AVC de l'enfant est la première cause de handicap acquis de l'enfant (retards psychomoteurs, difficultés scolaires...), selon la Fondation recherche AVC, qui déplore un manque de financement. "Un tiers de ces accidents surviennent entre le dernier trimestre de la grossesse (AVC in utero) et le premier mois de vie", note la spécialiste.

Les personnes de grande taille ont plus de risque d'attraper un cancer



Un possible lien entre une grande taille et un risque accru de cancer a déjà été pointé par des études, mais des chercheurs pensent avoir trouvé une explication : selon eux, plus on est grand, plus on a de cellules et donc de cibles potentielles pour la maladie. Pour autant, les grands ne doivent pas s'inquiéter outre mesure, soulignent-ils. En effet, la taille est très loin d'être le principal facteur de risque pour le cancer.

Ces chercheurs américains, dont les travaux ont été publiés mercredi dans la revue *Proceedings of Royal Society B*, ont examiné des données provenant des États-Unis, d'Europe et de Corée du Sud. Ils estiment que le risque d'être touché par un cancer, qu'on soit un homme ou une femme, augmente de 10 % à chaque hausse de taille de 10 centimètres.

Cette hypothèse rejoint celle exprimée dans plusieurs autres travaux, dont une étude suédoise publiée en 2015. Ces dernières années, des chercheurs ont supposé que l'augmentation de ce risque pouvait être due à certaines hormones impliquées dans la croissance. La nouvelle étude avance une hypothèse plus simple: le risque de cancer augmenterait avec la taille car plus on a de cellules, plus un cancer a d'opportunités pour se développer.

Des risques innés

"Cela signifie que cet excès de risques est inné et ne peut donc être réduit", avance l'auteur principal de l'étude, Leonard Nunnery, de l'université de Californie à Riverside, dans un entretien avec l'AFP.

Selon lui, l'excès de risques pour les personnes de grande taille concerne en particulier un cancer de la peau, le mélanome. A l'inverse, les risques de cancer de l'estomac, de la bouche et, chez la femme, du col de l'utérus semblent indépendants de la taille.

La taille d'un individu est essentiellement déterminée par ses gènes, mais selon M. Nunnery, des facteurs liés à son mode de vie durant l'enfance peuvent également jouer.

Malgré les conclusions de l'étude, les grands ne doivent pas paniquer : l'augmentation du risque avec la taille "est un effet statistique, relativement limité pour la plupart des gens", affirme-t-il. Les principaux facteurs de risques pour le cancer sont le tabagisme, l'obésité ou encore le manque d'exercice.

La pollution atmosphérique responsable de décès prématurés

La mauvaise qualité de l'air que nous respirons continue de tuer, malgré des progrès, d'après le dernier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) paru lundi 29 octobre. En 2015, les particules fines ont ainsi provoqué 422.000 décès prématurés dans 41 pays d'Europe, le dioxyde d'azote 79.000 décès et l'ozone troposphérique 17.700 décès. L'AEE note

toutefois que depuis 1990, le nombre de décès dus à une exposition aux particules fines a diminué de 500.000 cas par an grâce à des politiques en faveur de la qualité de l'air.

Les trois polluants atmosphériques étudiés - particules fines, dioxyde d'azote et ozone troposphérique - sont les plus nocifs pour la santé. Le rapport constate que leurs concentrations

dans l'air dépasse encore les limites recommandées par l'UE et l'OMS. Cette pollution provient en majorité du transport routier et dans une moindre mesure de la production et de la consommation d'énergie par les industries et les particuliers. Elle est plus dangereuse dans les villes, où la pollution est plus exposée.

Agences



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins,

plaquettes...)

- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de

vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discretion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

MIDI

QUESTIONNAIRE NATIONAL D'INFORMATION 2018



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère des Travaux Publics et des Transports
Groupe d'Infrastructures des Travaux Maritimes
الشركة الجزائرية لأشغال الطرق
Société Algérienne des Travaux Routiers
SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000.000 DA
Zone d'activité Route de Hamadi Krouma - BP 189 - SKIKDA
R.C. N° 9880142069 - NIF N° 099H21014206990
Tél. 038.93.56.97 - FAX: 038.93.56.37- Site Web: www.altro.dz.com - E-mail: altroudskikda@yahoo.fr



Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales N° 04/ DER/ 2018

La Société ALTRO-Spa lance un avis Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales N° 04/ DER/ 2018 a pour objet la sous-traitance des travaux de génie civil au projet : Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed Partie 07 Hectares HAMADI Krouma- SKIKDA-

. LOT N° 01 : bordures et trottoirs

. Lot N°02 : Assainissement (Eaux pluviales + Eaux Usées).

Lot N° 01: Les Entreprises qualifiées dans le secteur BTPH- comme activité principale ou secondaire catégorie «02» et plus, et avoir réalisé au moins un projet de Bordures et trottoirs dans les Cinq (05) dernières années

Lot N° 02 : Les Entreprises qualifiées dans le secteur Hydraulique- comme activité principale ou secondaire catégorie «03» et plus, et avoir réalisé au moins un projet de VRD au assainissement dans les Cinq (05) dernières années

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du secrétariat de la commission des Marchés au niveau de la DG d'ALTRO siège social, sise à l'adresse : Zone d'activité route de Hamadi Krouma BP189-Skikda. Téléphone :

038.93.56.97/Fax : 038.93.56.37 contre paiement d'une somme de Deux Mille Dinars (2000,00 DA).

Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre à leur dossier de soumission les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges. Les offres doivent être déposées, sous triple enveloppes, au secrétariat de la Commission des Marchés d'ALTRO.

La Première enveloppe : portant la mention extérieure « dossier de candidature », avec Nom et adresse du soumissionnaire + Appel d'Offre Ouvert national avec exigences mini-

males n°04/DER/2018 "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed Partie 07 hectares HAMADI Krouma - SKIKDA lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées), et doit contenir les pièces énumérées dans le dossier de candidature.

La Deuxième enveloppe : portant la mention extérieure "Offre technique" avec Nom et adresse du soumissionnaire + Avis Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales n°04 /DER/2018 "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed. Partie 07 Hectares HAMADI Krouma - SKIKDA Lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales /+ Eaux Usées) et doit contenir les pièces énumérées dans l'Offre technique.

La Troisième enveloppe : portant la mention extérieure "Offre financière" avec Nom et adresse du soumissionnaire+Avis Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales n°04 /DER/2018 "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed. Partie 07 Hectares HAMADI Krouma - SKIKDA Lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées), et doit contenir les pièces énumérées dans l'Offre financière.

Enfin, l'enveloppe extérieure : Cachetée et comprenant les Trois

enveloppes précédentes, portera exclusivement les mentions suivantes :

Société Algérienne des Travaux Routiers ALTRO - SPA - Siège social Zone d'activité Hamadi Krouma BP 189 Skikda - Secrétariat de la Commission de Marchés

Appel d'Offre Ouvert national avec exigence minimales n°04/DER/2018

"Sous-traitance des travaux de génie civile"

Au projet : "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed. Partie 07 Hectares HAMADI Krouma - SKIKDA

Lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées)

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est de **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 heures. La date d'ouverture des plis est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 heures.

Les offres resteront valides pendant une durée de quatre vingt dix jours (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Cuisine

Poulet farci aux vermicelles et cuit à la vapeur



Ingrédients :

1 Poulet
100 g de vermicelles
1 oignon haché
4 gousses d'ails
2 c. à soupe de beurre salé
1 bouquet de persil et coriandre hachés

Le jus d'1/2 citron

1 c. à soupe d'huile d'olive

1 c. à café de gingembre

Poivre, safran

100 g de fromage

Préparation :

Mettre l'eau dans une casserole, porter à ébullition et tremper les vermicelles dans l'eau chaude jusqu'à ce qu'ils soient ramollis, les égoutter.

Mettre dans une assiette le jus de citron, le persil et la coriandre hachés, l'ail haché, le gingembre, le safran, le sel, l'huile d'olive, bien mélanger, prélever une c. à soupe de ce mélange pour la farce, enduire le poulet bien nettoyer et laver de l'intérieur et l'extérieur avec ce mélange et laisser mariner pendant 20 minutes.

Mettre dans un saladier le vermicelle égoutté, la cuillère à soupe de mélange réservé, l'oignon haché, 1 c. à soupe de beurre salé, sel, bien mélanger.

Farci le poulet avec cette préparation, brider l'ouverture avec le fil de cuisine.

Remplir la marmite du couscoussier de 3 litres d'eau et porter à ébullition et placer le poulet dans le haut du couscoussier, la poitrine de poulet en bas, couvrir avec papier sulfurisé et laisser cuire à la vapeur pendant 2 heures.

Mettre le poulet cuit dans un plat à four et l'enduire bien avec le reste de beurre salé et faire dorer de tous les côtés dans un four moyennement chaud.

Parsemer de fromage râpé.

Jus de légumes

Ingrédients :

1 pomme de terre
1 betterave rouge
2 carottes
2 tranches d'ananas
1 citron
2kg d'oranges
Sucre selon goût



Préparation :

Laver et éplucher les carottes, la pomme de terre et la betterave. Les couper en morceaux.

Faire cuire dans une casserole à l'eau bouillante pendant 20 min. égoutter et laisser refroidir.

Presser les oranges et le citron. Mixer les morceaux de pomme de terre, de carotte et de betterave avec le jus d'oranges et de citron, les tranches d'ananas, ajouter le sucre.

SOINS ET BEAUTÉ

Bienfaits du vinaigre pour les cheveux

Le vinaigre n'est pas seulement utilisé pour purifier l'eau ou assaisonner les salades, il peut être d'un apport essentiel pour la beauté de votre chevelure.

Déjà utilisé chez les Grecs et les Romains aussi bien comme base de boisson rafraîchissante que comme condiment, le vinaigre est un produit naturel courant qui regorge d'une multitude d'éléments qui le définissent tel un produit miracle pour rendre votre chevelure plus souple et étincelante en un clin d'œil.

En effet, le vinaigre peut redonner vie et éclat à votre chevelure surtout avec ce qu'endurent nos cheveux comme agressions - qu'elles soient naturelles (soleil, mer, piscine, eau calcaire) ou pas (tabac, pollution, stress, déséquilibre hormonal...)

Les vertus du vinaigre

Voici quelques bonnes raisons pour adopter le vinaigre dans votre vie quotidienne :

- Le vinaigre resserre les écailles des cheveux qui paraissent plus brillants et plus éclatants de santé !

-Il permet de resserrer les écailles du



cheveu afin de retrouver son éclat naturel.

-Il permet de préserver la couleur (naturelle soit elle ou non) en retenant les pigments.

-Il permet de restaurer un PH sain et équilibré au cuir chevelu.

-Il permet d'apporter un véritable coup d'éclat.

-Il débarrasse le cuir chevelu des

désagréables pellicules.

-Il permet également d'apaiser les éventuelles démangeaisons.

-Il est astringent et tonifiant.

-Il est réputé pour faire briller les cheveux et faciliter le démêlage.

-Il est conseillé pour tout type de cheveux (gras, secs, normaux...)

Il est économique.

Ce qu'il vous faut

1/4 de verre de vinaigre

1/2 litre d'eau douce.

Une bouteille d'eau.

Comment faire

-Versez 1/2 litre d'eau dans la bouteille et ajoutez le vinaigre.

-Lavez vos cheveux comme d'habitude avec votre shampooing habituel.

-Lors du rinçage de vos cheveux à l'eau tiède, ajoutez un peu de vinaigre dans l'eau de rinçage.

- Pour le parfumer, ajoutez dans votre bouteille un peu de jus de citron ou d'orange.

-Enfin enroulez vos cheveux dans une serviette pour que l'excès d'eau soit absorbé au lieu de les frotter, ça les agresse et vous risquez d'avoir des pointes fourchues.

LES VITAMINES

Mode de conservation

Conservez les vitamines à la cuisson, poêle, eau bouillante, vapeur, micro-ondes, mais aussi à la récolte, à l'achat, à la maison et à la préparation.

À la récolte : les produits parfaitement mûrs sont les plus riches en vitamines. Il existe quelques exceptions : la tomate verte est plus riche en vitamine C que la tomate rouge.

À l'achat : la teneur en vitamine des fruits et légumes diminue après la récolte. Savez-vous qu'en 48 h, certains aliments perdent la moitié de leur vitamine C. La fraîcheur prime sur l'origine : mieux vaut acheter un brocoli bien ferme qu'un brocoli biologique qui a été récolté il y a 6 jours.

À la maison : l'air et la lumière sont les ennemis des vitamines. Ranger vos légumes et fruits dans des emballages étanches, à l'ombre et au frais. Même dans le compartiment réservé de votre réfrigérateur, la perte en vitamine se poursuit plus lentement, mais inexorablement.

À la préparation : La plupart des vitamines étant solubles dans l'eau, évitez de faire tremper salade et autres légumes : lavez-les rapidement sous un filet d'eau ou avec un peu d'eau vinaigrée en les brassant de la main. Les vitamines étant sensibles à

l'oxygène : ne préparez pas les jus de fruits à l'avance et ne les laissez pas attendre à l'air.

À la cuisson : La chaleur est le principal ennemi des vitamines. Plus elle est intense, plus elle est prolongée et plus la destruction est importante : elle peut aller jusqu'à 95% pour les vitamines les plus fragiles (C et B1). La cuisson à l'eau est particulièrement préjudiciable, car elle ajoute à la destruction par la chaleur la dissolution des vitamines dans l'eau ... que l'on jette. Évitez aussi de découper en tout petits morceaux vos légumes à cuire dans l'eau.

À la vapeur : les aliments cuits à la vapeur doivent être coupés en morceaux de taille identique afin de cuire en même temps, mettre des carottes et rajouter un peu plus tard des brocolis car leur cuisson est plus rapide. Ne récupérer l'eau de cuisson que si il s'agit de légumes biologiques. (Traces de pesticide dans l'eau de cuisson avec les autres légumes).

Au micro-ondes : Avantages : cuisson sans corps gras, rapide, simplicité d'utilisation, très pratique pour décongeler. Mais un aliment cuit ainsi est un aliment dévitalisé, dont la structure est profondé-



ment modifiée, la fréquence de ces micro-ondes est de 2.450 MHz, ce qui signifie que les molécules de l'aliment sont agitées par une vibration changeant de polarité 2.450.000.000 de fois en une seule seconde ! De quoi bouleverser l'organisation et les propriétés intimes de l'aliment.

Trucs et astuces

Calmer des dents sensibles



Pour calmer les dents sensibles causées par des fruits acides, mettez beaucoup de bicarbonate de soude dessus pendant une minute puis rincer vos fruits.

Prolonger la durée de vie de votre mascara



Lorsqu'un tube de mascara est à sec, passez-la sous l'eau chaude quelques secondes pour prolonger sa durée de vie.

Une peau toute douce



Mettez deux c. à soupe de bicarbonate de soude dans l'eau de votre bain, cela rendra votre peau plus douce.

Contre les yeux cernés



Allongez-vous et posez des compresses d'eau de fleurs de bleuet sur chaque œil pendant 30 minutes, cela vous détendra et diminuera vos cernes.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3710

caprice pué- ril impitoyable- ment	↓	devoirs d'écolier saillie	↓	saisit enlevées	↓	petit poisson petit alu- minium	↓	long canot redresse	↓	estiment pas brillant	↓	navire à vapeur	↓
remue- ras filet de canard	→					passera au large	→					petits fours	↓
activité de fêtard	→			existez période proba- toire	→	convenu	→			patro- nyme	→		
excitant	↓							niaise mot d'en- fant têtue	→	costaud	↓	marque d'infinitif escompta	→
titre royal	→	genre de téléphé- rique	↓	écritures rapides ançois- serai	→			fortunés succès chanté	→				fumeur sicilien
char- geant soirée dansante	→							lanque slave	→				
pris par le froid remit à la place	→		sillon cutané harassé	↓	roi de comédie adore	↓				organe filtrant matière explosive	↓	pichet épuise- rait	↓
supplé- ment populaire	→	bien installé informera	→				greffée passe la main	→					portés au nues
tremble- ras bothrio- céphale	→		diffusa répétons	→				petit os sigle de société	→	posses- sif naquis	→		argent du chimiste
soumis	→				palier patrie de Platon	→						actinium instinctifs	→
do de clé	→							édifie cela en petit	→				
statue païenne cépage noir	→	cupes à jeter	↓	un ton sous mi poème d'antan	→		courage magicien- ne	→					qaqnant du scrutin
encer- clées	→					grandes disettes mercure à l'amphi	↓		sinque à queue prenante	→			
											à l'assaut !	→	

SUDOKU	N°3710	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3709
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

				6				5	
		1	3		2				
		9	1		5		2	8	
1		4	6					3	
6	8			3				5	4
	5				8	7			6
7	1		8		3	4			
			7		1	5			
4				9					

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M
E	M	B	R	O	U	I	L	L	A	M	I	N	I
■	P	R	E	V	E	N	A	I	T	■	S	U	S
M	E	U	T	E	■	N	I	E	R	A	S	■	E
■	R	Y	E	■	P	E	N	S	A	■	A	I	R
R	I	A	N	T	E	■	E	S	Q	U	I	V	E
■	E	N	D	U	R	E	■	E	U	■	S	O	U
M	U	T	A	T	I	O	N	■	E	N	■	I	S
■	S	■	N	U	L	L	E	S	■	A	I	R	E
M	E	A	T	■	L	E	T	T	R	I	N	E	■
■	■	J	E	T	E	■	T	E	I	N	T	■	L
E	G	O	■	R	U	S	E	R	A	■	I	D	E
■	R	U	G	O	S	I	T	E	■	A	M	E	S
V	I	T	U	P	E	R	E	■	S	M	A	R	T
■	L	E	I	■	S	E	S	S	I	O	N	■	E
B	L	E	D	S	■	N	■	T	E	R	T	R	E
■	E	■	A	I	D	E	R	O	N	T	■	U	S
D	R	O	I	T	E	■	O	U	■	I	C	I	■
■	A	R	E	U	■	C	I	T	E	R	O	N	T
S	I	G	N	E	R	A	S	■	M	A	T	A	I
■	T	E	T	R	A	S	■	F	U	S	A	I	N

La circulation océanique s'accélère de manière inquiétante en Arctique

Une étude parue ce 17 octobre dans la revue *Geophysical Research Letters* indique que le retrait de la banquise arctique provoque une accélération tendancielle de la circulation associée au gyre de Beaufort.

Cette évolution conduit à une accumulation de plus en plus importante d'eau douce dans ce dernier. Si ce processus se poursuit, le gyre pourrait basculer dans un régime instable et relarguer de grandes quantités d'eau peu salée dans le nord de l'Atlantique, ce qui aurait des répercussions climatiques à l'échelle planétaire. Si l'on exclut la dérive transpolaire, la circulation océanique dans le bassin arctique est principalement marquée par la présence d'un gyre faisant près de 1.000 kilomètres de largeur, situé au nord de l'Alaska et de l'archipel canadien : le gyre de Beaufort. Celui-ci consiste en une masse d'eau froide et peu salée qui tourbillonne dans le sens des aiguilles d'une montre. Elle est tantôt recouverte par la banquise en saison froide, tantôt

exposée à l'atmosphère lorsque la glace de mer fond en saison estivale.

Un processus qui régule la vitesse de la circulation associée au gyre

Récemment, des chercheurs ont identifié un processus qui régule la vitesse de la circulation associée au gyre. Ce régulateur est relié à la présence de la glace de mer – les scientifiques parlent ainsi de ice-ocean governor ou régulateur glace-océan. Au printemps, lorsque commence la débâcle, la circulation océanique est de plus en plus exposée aux vents, ce qui provoque son accélération. À l'inverse, quand l'embâcle reprend en cours d'automne, la glace isole de plus en plus l'océan de l'atmosphère – la circulation ralentit. Ce régulateur naturel fixe par conséquent une limite à l'intensité que peut atteindre le gyre.

Toutefois, avec la tendance drastique à la diminution de l'extension et du volume de glace au pôle nord, ce mécanisme devient de moins en moins efficace. Ainsi, les chercheurs ont pu observer qu'au cours des dernières années, la vitesse du mouvement tourbillonnaire s'était accélérée. Cette évolution a conduit à une accumulation plus impor-



tante d'eau douce et de banquise dans la mer de Beaufort, entraînées par la circulation plus intense. Cette dernière s'étant par ailleurs étendue vers les profondeurs de l'océan. Avec la poursuite du réchauffement global et du recul de la glace de mer, les chercheurs s'attendent à voir transiter le gyre vers un nouveau régime, potentiellement instable.

Ce régime instable sera atteint lorsque le gyre aura accumulé une telle quantité d'eau douce qu'il subira une vidange

grandeur nature. Cela conduirait à une décharge massive d'eau froide et appauvrie en sel dans le nord de l'océan Atlantique. Or, la partie septentrionale de l'Atlantique est le point névralgique de la circulation océanique mondiale – une injection d'eau moins dense dans cette région causerait des perturbations à l'échelle planétaire. Par exemple, une modulation des régimes de circulation atmosphérique en Europe ou celle des régimes de pluies tropicales.

Ils créent une mouche grâce à un gène datant de 140 millions d'années !



Afin de connaître les mutations ayant entraîné l'évolution des drosophiles dans leur forme actuelle, des chercheurs américains ont réhabilité un gène très ancien. Il s'agit d'une manière générale de mieux comprendre les mécanismes

de l'évolution.

Non, nous ne sommes évidemment pas dans *Jurassic Park*, mais la mouche récréée par les chercheurs américains de la New York University est issue d'un gène datant tout de même de 140 mil-

lions d'années ! Les résultats de l'étude publiée sur la plateforme *eLife* le 9 octobre 2019 indiquent qu'il n'est ici pas question de ressusciter un quelconque animal, mais plutôt de comprendre les changements évolutifs concernant l'embryon. Stephen Small, biologiste et principal meneur de l'étude a expliqué que "les changements de certaines séquences ADN sont responsables de l'évolution au sein des espèces ainsi que de la séparation entre deux espèces distinctes", mais a admis que la cause de ces mêmes changements reste encore inconnue.

Si des recherches ont déjà tenté de comprendre le rôle précis de chaque protéine codant les séquences ADN en ce qui concerne l'évolution, les méthodes utilisées manquent de pertinence. En effet, le fait de par exemple remplacer un gène actuel par un gène ancestral peut engendrer des effets différents de ceux de l'époque. Les biologistes américains sont alors parvenus à recréer la version ancestrale d'un gène actuel de la drosophile moderne.

Pusieurs versions par le biais de mutations différentes

La protéine Bicoid a été choisie, dont la mission est de coder le développement antérieur et postérieur du corps de la mouche.

Des embryons dépourvus de la fameuse protéine ont tout d'abord été créés, puis ceux-ci se sont développés sans tête et avec deux queues à chaque extrémité. Le gène ancestral a ensuite été testé sur différentes mutations de séquences ADN qui sont apparues entre cette époque et aujourd'hui, et ce afin de déterminer lesquelles ont été source d'influence sur l'évolution.

Ainsi, deux protéines spécifiques ont été découvertes, tenant un rôle primordial dans la formation de la tête de la mouche. Les chercheurs ont affirmé que ces protéines – associées aux mutations qu'elles ont causées – sont celles ayant conduit à l'évolution vers la drosophile moderne, au moins en ce qui concerne la formation de son corps.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Hélicoptère

Inventeur : Henri et Armand Dufaux

Date : 1905

Lieu : France

C'est en 1905 que les frères Henri et Armand Dufaux parviennent à faire décoller verticalement un hélicoptère capable de porter son propre poids ainsi qu'une charge de 6 kg. Mais Léonard de Vinci avait imaginé le concept de l'hélicoptère dès 1486, sur le modèle de sa vis d'Archimède (ou vis sans fin).



LES SIMPSON



21h00



Madame Berrera, ancienne sergente de l'Air Force, est la nouvelle institutrice de l'école. Bart se met à se comporter comme un élève modèle. Il est bientôt attiré par la maîtresse. Mais cette dernière le surprend en train de faire un graffiti sur un mur...

ALBAN IVANOV : ÉLÉMENT PERTURBATEUR



21h00



Dans ce one-man-show, le satiriste ose tout. Alban Ivanov donne vie à de nombreux personnages parfois inféquentables : Chico, un forain édenté, Vener, un rappeur enragé, Thibault, un mime poético-trash, une conseillère d'orientation particulièrement empathique... L'artiste parle également de son enfance, entre scolarité difficile et famille éclatée, de sa paternité et de sa vie de couple. Et Alban Ivanov n'hésite pas à dire tout le bien qu'il pense de Paris...

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et le journaliste Charles Consigny commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimtent les discussions sans langue de bois. Tour à tour émus, intéressés, agacés ou convaincus, les invités défendent les projets qui leur tiennent à cœur face au jeu difficile des joutes oratoires.

LES CRIMES SILENCIEUX



21h00



De retour dans sa région avec sa famille, la capitaine de police Tess Borski pensait que les entrailles de la terre s'étaient refermées sur cette plaie qui avait bouleversé le monde ouvrier de l'époque : la plus grande catastrophe minière d'Europe, à Courrières en 1906. Avec François Dubois, le commissaire qui dirige le groupe d'enquêtes, elle est confrontée à une succession de crimes étranges qui peu à peu font ressurgir ce passé douloureux.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ALEXANDRE LE GRAND



21h00



Au fil des siècles, s'est enrichi le mythe d'Alexandre le Grand, illustre conquérant de l'Antiquité. L'histoire garde de lui l'image d'un fin stratège et d'un monarque ambitieux qui parvint, en un peu plus d'une décennie, à constituer un empire immense allant de la Grèce à l'Inde. Mais quel homme était-il vraiment ? S'appuyant sur des reconstitutions, le document tente de démêler la légende de la réalité historique, revenant sur son parcours, de sa naissance aux cités qu'il a menées à la postérité en passant par ses campagnes militaires contre le puissant roi Darius.

LEGENDS OF TOMORROW



21h00



L'équipe découvre qu'Amaya a quitté le vaisseau à bord d'une navette afin de retourner au Zambesi en 1992 pour sauver sa famille. Ce nouveau changement du cours de l'histoire pourrait permettre à Damien Darhk et à sa fille de libérer Mallus. Soudain, Hunter appelle Sara pour demander de l'aide : Grodd s'attaque à Barack Obama alors qu'il n'était qu'un enfant.

SEAL TEAM



21h00



Le Serbe Luka Baljic, un trafiquant d'armes qui fournit notamment des fusils de précision aux talibans, est sur le point de faire une livraison importante en Estonie. Hayes et son équipe doivent gérer une situation politique complexe pour réussir à l'exfiltrer sans créer de crise diplomatique. Dans le même temps, le père de Clay arrive en ville pour une séance de dédicaces de son dernier livre. Stella propose à son nouveau petit ami de l'accompagner à cet événement.

DANSE AVEC LES STARS



21h00



Les célébrités encore en compétition ont travaillé dur tout au long de la semaine écoulée, écoutant les conseils des jurés lors des soirées précédentes pour corriger leurs défauts et tenter de les impressionner ce soir. Elles se produisent à nouveau sur le parquet, sous le regard expert de Chris Marques, Jean-Marc Généreux, Patrick Dupond et de Shy'm. Les membres du jury évalueront la réalisation technique de chaque prestation, mais également l'aspect artistique. Les apprentis danseurs doivent transmettre un maximum d'émotions à travers leur chorégraphie..



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON

STYLÉE ET RAVISSANTE EN BLEU POUR UN GRAND MOMENT D'ÉMOTION



Mercredi, Kate Middleton était en visite à l'Imperial War Museum à Londres en vue des commémorations de l'Armistice. Sur place, la duchesse de Cambridge a découvert et lu des lettres envoyées par ses ancêtres à sa famille. Après une visite remarquable dans l'Essex avec William ce mardi, c'est seule que Kate Middleton est réapparue quelques heures plus tard pour une visite guidée de l'Imperial War Museum, musée de la guerre créé en 1917 sous le règne du roi George V, le père de la reine Elizabeth II.



DAVID HALLYDAY

**ET L'HÉRITAGE DE JOHNNY :
"IL NE VOYAIT PAS QUI D'AUTRE QUE MOI"**

David Hallyday, qui distille ses confidences avec parcimonie depuis qu'il a annoncé qu'il conteste, conjointement avec sa sœur Laura Smet, le testament de leur regretté père Johnny Hallyday, se livre en revanche dans "Tu ne m'as pas laissé le temps", un livre signé Laurent Lavigne.



JENNA DEWAN

**DIVORCÉE : L'IDENTITÉ DE SON NOUVEAU
CHÉRI RÉVÉLÉE !**

Bien que déguisées, les stars trouvent aussi l'amour à Halloween ! La preuve avec Jenna Dewan et son nouveau compagnon. L'ex-épouse de Channing Tatum tombe dans les bras d'un célèbre comédien... La vie amoureuse des stars passionne leurs millions de fans ! Ceux de Jenna Dewan découvrent le visage et le parcours de son nouveau petit ami.

من الكاتب إلى القارئ

الطبعة 23^e

للسالون الدولي
للكتاب بالجزائر
قصر المعارض
السنوبر البحري، جناح [C]
2018

29 أكتوبر
10 نوفمبر

www.anep.com.dz
Anep Groupe

de l'Auteur au Lecteur

SALON^e

23^e

INTERNATIONAL
DU LIVRE D'ALGER
2018

29 Oct
10 Nov

Palais des Expositions
Pins Maritimes - Pavillon [C]

www.anep.com.dz
Anep Groupe

À PARTIR DE 14H00

Vente-signature Editions ANEP - SILA 2018

برنامج بيع بالإهداء

مشورات ANEP - المعرض الدولي للكتاب بالجزائر 2018

إبتداء من الساعة الثانية بعد الزوال

Mardi 30 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Merzac BAGTACHE (Roman) البابور Belkacem MEGHZOUCHEN مؤين المحروسة يؤذن في فلورنسا (Roman)
Mercredi 31 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Ammar BELHIMER Les voies de la paix. Rahma, concorde et réconciliation (Essai) Mustapha CHERIF (Essai) La civilisation musulmane. Modèle universel du juste milieu
Jeudi 1 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Yamina CHELLALI (Biographie-Histoire) Yamina CHELLALI, une femme au maquis Mostefa KHIATI (Histoire) Les irradiés algériens, un crime d'Etat
Vendredi 2 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Kader FERCHICHE (Roman) Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18 Amina MEKAHLI (Nouvelles) Les éléphants ne meurent pas d'oubli Mohamed ABDALLAH (Roman) Souvenez-vous de nos sœurs de la Soummam
Samedi 3 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Brahim ROMANI (Témoignages) Boualem BESSAÏH. Dix ans avec le diplomate, le politique et l'intellectuel Amine KHERBI (Essai) L'Algérie dans un monde en mutation. Regards sur la politique économique, la sécurité nationale et les relations internationales
Dimanche 4 novembre (Salle El Djaïr)	<ul style="list-style-type: none"> Abdelmadjid Ibn TCHOUBANE (Récit) Qaada au cœur de la Medina Hamid ZOUBA (autobiographie) Ma vie, ma passion Ahmed BESSOL LAHOUARI et Nazim BESSOL (SPORT) L'ENCYCLOPÉDIE VERT ET BLANC. LES BLOCS-NOTES REVISITES (1963-1988)
Lundi 5 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Ginette AUMASSIP et Sid-Ahmed KERZABI (Beau livre-Archéologie) Mémoire des pierres Mohamed BALHI (Histoire) Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830)
Mardi 6 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Kamel BAKIRI (Histoire) La péninsule de Collo. L'histoire d'une région Lila BENZAZA (Roman) Un arbre fleurira à l'aube
Mercredi 7 novembre	<ul style="list-style-type: none"> M'hamed HOUAOURA (Histoire) مينة عوداي، البطلة المنسية
Jeudi 8 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Abdelkrim TAZAROUTE (Beau livre) Djamel Allem, de Ourtsrou au Youyou des anges Et (Dictionnaire) Cinéma algérien, acteurs, actrices sous les feux de la rampe
Vendredi 9 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Mohamed Malaïka (Mémoires) أحداث من الذاكرة Mohamed Bouazzara (Mémoires) عشت مع أولئك وعرفت هؤلاء

الأحد 4 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> عبد المجيد ابن شويان Qaada au cœur de la Medina حميد زوبا Ma vie, ma passion (سيرة ذاتية) أحمد بصول لهواري ونزيم بصول L'Encyclopédie Vert et Blanc (رياضة) Les blocs-notes revisités (1963-1988)
الاثنين 5 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> جينات أوماسيب و سيد احمد كرزابي Mémoire des pierres (علم الآثار) محمد بلحي Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830) (تاريخ)
الثلاثاء 6 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> كمال بكيري La péninsule de Collo, L'histoire d'une région (تاريخ) ليلى بن زازا Un arbre fleurira à l'aube (رواية)
الأربعاء 7 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> امحمد هواورة مينة عوداي، البطلة المنسية (تاريخ)
الخميس 8 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> عبد الكريم تازاروت Djamel Allem, de Ourtsrou au Youyou des anges (كتاب فاخر) Cinéma Algérien, acteurs, actrices sous les feux de la rampe
الجمعة 9 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> محمد ملايكة أحداث من الذاكرة (مذكرات) محمد بوغازرة عشت مع أولئك وعرفت هؤلاء (مذكرات)
الثلاثاء 30 أكتوبر	<ul style="list-style-type: none"> مرزاق بقطاش «البابور» (رواية) بلقاسم مغزوشن «مؤين المحروسة يؤذن في فلورنسا» (رواية)
الأربعاء 31 أكتوبر	<ul style="list-style-type: none"> عمار بلحيمر Les voies de la paix. Rahma, concorde et réconciliation (دراسة) مصطفى شريف La civilisation musulmane. Modèle universel du juste milieu (دراسة)
الخميس 1 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> مينة شلال Yamina CHELLALI, une femme au maquis (تاريخ-سيرة ذاتية) مصطفى خياطي Les irradiés algériens, un crime d'Etat (تاريخ)
الجمعة 2 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> قادر فرشيش Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18 (رواية) أمنية مكحلي Les éléphants ne meurent pas d'oubli (قصص) محمد عبد الله Souvenez-vous de nos sœurs de la Soummam (رواية)
السبت 3 نوفمبر	<ul style="list-style-type: none"> إبراهيم رماني Boualem BESSAÏH, Dix ans avec le diplomate le politique, et l'intellectuel (شهادات) أمين خربي L'Algérie dans un monde en mutation Regards sur la politique économique, la sécurité nationale et les relations internationales (دراسة)

RENCONTRE DÉBAT | FOOTBALL ALGÉRIEN UNE ÉQUIPE, UNE PASSION, UN PAYS. > HAMID ZOUBA AHMED BESSOL LAHOUARI MUSTAPHA DAHLEB > 4 NOVEMBRE 2018 DE 14H00 À 17H00 SALLE EL DJAZAÏR SAFEX - PINS MARITIMES < 4 نوفمبر 2018 من 14 سا إلى 17 سا قاعة الجزائر - سافكس-السنوبر البحري < حميد زوبا أحمد بصول لهواري مصطفى تحلب < «كرة القدم الجزائرية» فريق، حماس و وطن» < لقاء و نقاش